

Toponymie et Dialecte

Notes de toponymie wallonne

par JEAN HAUST.

On voudrait ici, non pas traiter *ex professo* des rapports étroits qui unissent toponymie et dialectologie, mais simplement, — à propos d'un ouvrage récent (1), — montrer combien la connaissance du dialecte est nécessaire à quiconque étudie l'origine des noms de lieu.

Le *Dictionnaire* de M. CARNOY est le fruit d'un travail énorme ; il apporte une foule de propositions neuves et de solutions fécondes. L'auteur se meut, avec une maîtrise surprenante, dans le domaine des langues romanes et des langues germaniques ; la linguistique indo-européenne n'a guère de secrets pour lui et, par surcroît, c'est un vétéran de la toponymie, rompu aux difficultés de l'étymologie des noms de lieu. Avant tout, il convient de le féliciter d'avoir osé entreprendre une œuvre de cette envergure.

Cependant, son ouvrage, *pour la partie romane*, m'a parfois déçu. Le rôle du dialecte, rôle capital à mes yeux, y est trop effacé. L'auteur dissèque, comme s'ils étaient

(1) ALBERT CARNOY, *Dictionnaire étymologique du nom des Communes de Belgique, y compris l'étymologie des principaux noms de hameaux et de rivières* ; 667 p. en deux tomes. Louvain, Editions Universitas, 1939-1940. — Abréviations : C., R., V., = Carnoy, Roland, Vincent. Pour d'autres, voy. p. 323.

morts, des mots de chez nous, dont les sonorités, Dieu merci, ne sont pas encore éteintes. Il traite de notre toponymie romane avec une érudition et une habileté que j'admire ; mais, trop souvent, il relègue dans l'ombre la langue vivante.

C'est elle que je voudrais mettre au premier plan, pour discuter, avec son aide, une poignée des conjectures savantes de mon éminent confrère (1).

* * *

Un principe très simple sera le leitmotiv de cette discussion. Pour étudier l'origine d'un terme *vivant*, il est toujours utile, et souvent nécessaire, d'en connaître exactement la forme *orale* ; il faut ensuite être à même d'analyser cette forme, d'après le lexique et la phonétique du *dialecte* dont elle fait partie.

Le *Dictionnaire* de M. CARNOY s'appuie presque uniquement sur les formes anciennes, empruntées surtout, pour la Belgique romane, aux ouvrages du chanoine ROLAND et d'AUG. VINCENT. Quand il lui arrive de citer une forme orale, c'est d'après ces auteurs, qui ont compris la valeur de l'élément dialectal, mais qui ne pouvaient, pour tous les mots, connaître la prononciation locale d'aujourd'hui. — Depuis de longues années, pour ma part, je tâche de combler cette lacune, en notant sur place, au cours de mes enquêtes dialectologiques, la forme patoise du nom des communes et de leurs principales dépendances. La somme des renseignements ainsi recueillis, bien que déjà considérable, n'est pas encore au point ; mais j'espère la publier dès que les circonstances le permettront. Les topo-

(1) On ne trouvera ici qu'un choix d'articles, ceux qui ont frappé l'œil au cours d'un rapide examen. L'ouvrage de M. Carnoy est une mine qu'il conviendra de fouiller à loisir.

nymistes disposeront ainsi d'éléments nouveaux pour éclairer leurs recherches.

En effet, la forme orale est un *document historique de première importance*. « Généralement, observe VINCENT (p. v), elle est beaucoup plus évoluée que la forme officielle. » — Soit, mais cette évolution n'a rien d'arbitraire ; elle s'est opérée suivant des règles fixes qu'il importe de rechercher, en se guidant sur les lois phonétiques propres à chaque dialecte. Éclairons ceci de quelques exemples.

1. **Mont-Gauthier** : « w. *malautchi* ; 1139 *villarum... Montis Walcheri* ; 1280 *Monlewalchier*, *Molewachier* (introduction de l'article ayant la valeur du pronom démonstratif) ; 1330 de *Monte Walteri* ; 1497 *Mons Wathier* ; 1503 *Molwathier* ; 1512 *Mont le Wauthier* ; 1581 *Mont-Gauthier* (*Walcher*, remplacé par *Walther* = Gauthier, plus connu) ». — Cette notice, tirée du précieux recueil de VINCENT, p. 94, est parfaite (1). Reste à interroger la forme wallonne *Malautchi* (2). Déroutante à première vue, elle est rigoureusement correcte, puisqu'elle conserve le nom du seigneur Walcher et le pronom qui se trouvaient dans le type primitif (3). D'autre part, elle se prête à une démonstration de phonétique dialectale : le germ. *Walcher* a donné le fr. *Gauch(i)er*, liég. *Wõtchê*, nam. **Wõtchê*, d'où *õtchê*, car le namurois laisse tomber *w* devant *ō* [comparer garder = liég. *wōrdé*, nam. *ōrdé*] ; — l'initiale *mon* s'est dénasalisée en *mǝ* [comp. Mossiat (Bioul), w. *mossia* pour **mōsya* ; Dochamps, w. *dõtchā*, qui était *Donchamps* en 1497] ; — cet *ǝ* est devenu *ă* [comp. *manôye*, latin *monēta*

(1) C. s'en est inspiré, mais il néglige la forme wallonne et ne cite que : « 1139 *Montis Walcheri* ; 1280 *Monte* [sic !] *Walchier* ». — Le prote a joué plus d'un mauvais tour à l'auteur.

(2) Détail curieux, elle figure même dans GUYOT, 7^e éd., p. 269.

(3) Au lieu de *Mont-Gauthier*, le français devrait dire : *Mont-le-Gaucher*, à savoir « Mont, celui de Gaucher » ; cf. VINCENT, p. 156.

monnaie ; *falēprîche* (l.-d. Silenrieux, Petigny), pour « Folle emprise » c.-à-d. entreprise ; etc.].

Autre exemple. **Froidlieu**, hameau de Sohier, est écrit en 1106 *Frodiliou*, que C. ramène habilement à **Frodilavus*. Le nom correct serait **Froliu*, prononcé **fr̥y̆ø*, d'où *fr̥y̆ø* en w. local. — *Froidlieu*, d'après C., est une « étymologie populaire ». N'abusons pas de ce terme. A mes yeux, c'est un monstre, issu de la plume d'un scribe et adopté par les mandarins qui ont la religion du verbe écrit.

Le dialecte est donc éminemment conservateur ; c'est un témoin précieux, quand on sait l'interroger et lui délier la langue. D'une part, fruste d'aspect, mais franc et sain, le terme originel, évolué normalement, *qui n'a jamais cessé d'être prononcé dans la langue vivante*. D'autre part, le terme officiel, élégant mais corrompu, couvrant ses tares sous un manteau d'emprunt ; pour le linguiste, il n'a qu'une existence artificielle, comme le fr. *poids*, *legs*, et tant d'autres cacographies prétentieuses.

2. L'analyse d'une forme dialectale un peu compliquée est toujours suggestive. **Naomé** présente un « curieux aspect », au dire de C., qui conjecture **Aldomica* [*villa*] « habitation d'*Aldoman* ou *-mund* », en se fondant sur les graphies : 770 *Aldemega*, 1528 *Awomey*. La forme actuelle est fixée depuis 1490 (V., p. 51), et, sans doute aussi, la prononciation wallonne *n̥äy̆ômé*. L'auteur note seulement la chute du *d* et l'agglutination de *n*. En réalité, c'est la syllabe *do* ou *de* qui est tombée et *al* entravé a donné *ō*. On a dit d'abord à *ômé*, avec une semi-voyelle *w* ou *y* pour combler l'hiatus ; puis, les trois syllabes formant bloc, on a préposé *en* (latin *in* > *än-* dans ce dialecte). Le moderne à *Naômé* comprend donc une double préposition [*in-ad*].

3. **Evrehailles** est d'origine obscure : C. ne dispose que

d'une forme non datée *Everhalia* (R., p. 8). Mais C. aime la difficulté. Il prend le nom de personne *Eberhard*, le dissimile en **Eberhald* et vous construit dextrement une **Eberhaldia* [villa] qui, ma foi, peut tenir debout en attendant mieux. — Voyons le « document oral ». Si l'habitant d'Yvoir vous dit : « Je vais à *Baille* », vous ne devineriez jamais qu'il s'agit de la même localité. Pourtant nous pouvons, sans trop de peine, rétablir la filière phonétique : à *Eberhaille* — à *'brehaye* — à *b'(h)aye* (1). Avouez que ceci vaut bien cela.

4. La forme orale — insistons sur ce point — est un *document comparable en valeur à la graphie ancienne*. L'une et l'autre doivent se compléter, se corroborer mutuellement. Au besoin, quand il y a divergence, la forme populaire corrigera la graphie des archives. *Roglinval* (Wanne) est écrit en 1462 *Rohelina* (Cart. Stav. Malm.). Le w. disant *Rodj'lêvâ*, on devine dans *-na* une fausse lecture de *-ua* (= *-va*). — En négligeant le contrôle oral, la méthode ombratile s'expose à bâtir une étymologie sur une coquille. Dans un prétendu *Lasneville* (GUYOT, 7^e éd., p. 244), un savant philologue croit reconnaître le germ. *Lasnulf*, n. d'homme ; à l'appui, il imagine même un pseudo-wallon *lasnoûvêye* « francisé sur le patron de *noûvêye* Neuville » (BTop., III, 83). Par malheur, la graphie authentique est *Lasnenville* et le dialecte malmédien n'a jamais connu que *lasnêvêye*. — [Voir ci-après, p. 319.]

5. Les noms en *-ingen*, que le fr. officiel écrit capricieusement, les uns *-enge*, les autres *-ange*, font toujours *-êtch* en wallon, d'accord avec les graphies anciennes : *Bassenge* (1105 *Bacenges*), w. *bâssêtch* ; *Gobertange*

(1) En liégeois, on aurait *paye*, au lieu de *baye*. Mais l'aspirée germanique, caduque en namurois, s'était sans doute affaiblie avant d'avoir pu assourdir la consonne sonore.

(1435 Gobbertingen), w. *göptētch* ; Hartange (1314 Hartaing), w. *härtētch* ; Lantremange (1130 Ladremenges), w. *lōkmētch* ; Nodrengé (1116 Nordrenges), w. *lwādrētch* ; Roclenge, w. *rōklētch* ; etc. — **Havelange** fait évidemment partie de la même série : c'est, d'après C., le germ. *Havelingen*, *Haflingen* « ferme de la famille de *Habila* ». J'avais noté la forme wallonne *hāv'lōtch*, qui me paraissait anormale : c'était sans doute une francisation tardive. Mais les citations de C. (1028 *Hafflangia*, etc.) établissent qu'elle remonte très haut. Et, d'autre part, le diminutif *hāflīdjoûle* (hameau de Havelange) paraît provenir d'un type antérieur **haflētch*.

6. **Baileux** (arr. Thuin), d'après C., remonte au latin *bajulivus* ou **bajulosus* [*mansus*] « ferme avec un enclos fortifié » (1). De même **Balen**-lez-Verviers, w. *bētoû*. — Pour le radical, c'est parfait ; mais les suffixes *-ivus*, *-osus* ne peuvent donner *-ou* bref. Seul, *-a(v)us* convient (2), et l'on ne sait pourquoi C. le rejette. — Ajoutons que ce type **bajula(v)us* paraît bien expliquer un toponyme fréquent dans les Ardennes liégeoises, **Baileux** [*bēlæ*]. On a voulu y voir *betulletum* « bois de bouleaux » ; mais, outre que l'initiale *é* fait difficulté (3), il ne peut être question du suffixe *-ētum*. En effet, à Bovigny-lez-Vielsalm, *bēlû* a la finale brève, tandis que *-ētum* donne *-û* long : *byolû*, *rovruû*, *stokû*, *tchènû*, *tombû*, *tronû*.

Ce dernier exemple montre combien la phonétique du wallon est délicate et complexe, variable suivant les régions.

(1) Ici, l'auteur cite « MEYER-LÜBKE, W. 59 ». Lire REW, 888. Dans l'introduction, p. 5, on constate que C. en est resté à l'édition de 1911 ; il ne faudrait plus citer que celle de 1935 (cf. BTop., V 176, VI 295, VII 302, VIII 445). — L'auteur, p. 4-6, ne mentionne pas CH. GRANDGAGNAGE, dont le *Mémoire* (1855) et le *Vocabulaire* (1859) sont si précieux pour la Belgique orientale.

(2) Cf. ROLAND, p. 473 ; VINCENT, p. 68.

(3) L. REMACLE, *Le Parler de La Gleize*, p. 274 ; FELLER, *Top. de Jalhay*, p. 378 ; J. BASTIN, *Les Plantes...*, p. 43.

Dans la recherche étymologique, on ne peut néanmoins se dispenser de l'appeler à la rescousse. Elle y jouera même un rôle primordial : réactif, pierre de touche ou balance de précision. Par malheur, on est loin d'en posséder tous les secrets.

* * *

A la lumière des formes dialectales, j'ai contrôlé quelques-unes des solutions préconisées par l'auteur. On distinguera trois cas : A. la forme orale, d'accord avec les graphies anciennes, confirme l'explication ; — B. elle permet de choisir entre plusieurs hypothèses ; — C. elle contredit l'étymologie proposée.

A. — 7. **Beffe**. Le w. *bēf*, *bēf*, *bēf* concorde avec la graphie 1314 *Beife* ; il justifie le rapprochement avec *Bauffe* (arr. Mons) et avec *Betho* (Tongres), ce dernier pour *Bet-ouwe*. — Ajouter qu'un affluent de la Berwinne, à Clermont, s'appelle *l'éwe du bēf* [Befve].

8. **Bercheux** (1473 *Bercho*) serait la romanisation d'un germ. **berkôth*, collectif du nl. *berk* « bouleau ». La consonne *tch* du w. *bērtchæ*, *byērtchæ* postule cependant le suffixe *-avus*, au lieu de *-ôth*.

8bis. **Chardeneux** (Bonsin) : « XIV^e s. *Cherdonois* [lire : 1314 *Cerdonois*] PONC. 129 ; = terre aux chardons ». Le w. *tchĕn'nû* corrobore l'explication (1). — Mais le cas de **Charneux** (Harsin) est obscur. Des historiens appliquent à cette localité un texte de 1497 *Cherdeneur* (PAQUAY, *Pouillé de l'anc. dioc. de Liège*, 1909), et un autre de 1596 *Chardeneux* (Leodium, VII 63). Cette identification paraît impossible en présence du nom actuel *Charneux*, confirmé par le w. *tchĕrnĕ* (noté à Harsin même).

9. **Corenne** [Ph 25], jadis *Colrinas*, serait un « bois de

(1) Ajouter « *Chierdenoir*, en Condros » (HEMRICOURT, I 394).

coudriers ». Le w. *cōrēn* n'y contredit pas. — De même, tous les **Coreux** (Jalhay, etc.), w. *cōræ* ; tous les **Corroy**, w. *cōrwē*, bois de coudrier. De même **Colroy**, à Lens [Mo 7] = *cōroû* ; à Herchies [Mo 11] = *coûroû*. Ajouter *Les Correttes*, l.-d. de Bertrix [Ne 44] = *lè cōrēt'*. — Mais, dans **Courrière** [Na 117], w. *cōrēr*, et *Courrière* [Familleureux, Ch 5], w. *coûryēr*, le coudrier n'a certainement rien à voir.

10. **Fisenne** (1130 *Fiezina*) est mis en rapport avec *Fize* (*Fies* au moyen âge ; w. *fīs'*). Hypothèse corroborée par le w. *fīzēn'*.

11. **Floumont** est analysé : « mont de *Hlodwulf* » ; de même **Roumont** : « mont de *Hrodwulf* ». A juste titre, car le w. prononce *floû-*, *roû-*. Ajouter *Roûmez*, *Roûfosse*, *Roûpâtche*, etc. — Mais, dans **Roubenne**, w. *roûbēn*, il n'est pas possible de voir « maison de Rodolphe ».

12. **Furfooz** [non *Fierfooz* ! p. 197]. Sans pouvoir expliquer *fur-*, C. reconnaît, dans le second élément, le germ. *fals* « rocher ». — Le w. local dit *fūrfo/oû* (et même *-foû* à Dinant) et il vaut la peine de remarquer que ce mot germ. s'est comporté comme *alterum*, *altum*, *calidum*, *calcat*, où *al* entravé donne *o/oû* en namurois. — Il est non moins intéressant de comparer avec un l.-d. de Sensenruth que C. ne mentionne pas : **Curfooz**, w. *cūrfo*. TANDEL, VI 684, donne : 1542 *Crufouz*, et signale en cet endroit une « excavation ». Dès lors, on est bien tenté d'y voir un « rocher creux ». Sauf erreur, ce serait chez nous le seul représentant du celtique *crōsus* (d'où l'on tire le fr. *creux*).

13. **Godinne** : 1241 *Goudines*. Le w. *gōdēn* appuie **goldina* (villa de *Goldo*). — Dans ce mot, comme dans beaucoup d'autres, la graphie officielle est équivoque ; il faudrait écrire *Gôdine*, mais on a la phobie de l'accent circonflexe ! (cf. BTop., III 156). Quoi qu'il en soit, la prononciation

locale confirme généralement la conjecture de l'auteur dans : Ochamps w. à *ōtchā* ; Odeigne, w. à *ōdēñ* ; Odeur, w. à *ōdāēr* ; Odrimont, w. *èn-ōdrimō* ; Opont, w. à *ōpō* ; Oret : « 1250 *Orch* » [lire *Orech* !], w. à *ōrĕ* ; Vodecée, w. *vōtsēy* ; Odet (Bois-et-Borsu), w. à *ōdĕ* ; etc.

14. **Huissignies** : 1150 *Hunceniis*. « Probt romanisation du même mot que *Huizingen*, maison de *Hunso*. » — En effet ; mais il convient d'ajouter : 1365 *Hunchegnies*, et de noter que le dialecte dit *œch'ni*.

15. **Remersdaal** : 1225 *Renbievaz*, 1252 *Reynberzdale* (1). — La forme romane de 1225 n'a pas disparu. On connaît encore *rēbyĕvo* à Charneux, Clermont-sur-Berwinne, etc.

16. **Rotheux** (arr. Liège), w. *rōtū*, est expliqué correctement par « routoir, rouissoir ». L'auteur ajoute : « Le terme se retrouve commé l.-d. à Borlon et Jamoigne. Il y a aussi une cascade de Rotteux sur le Hoyoux. » — Attention ! Il ne faut pas confondre *rôteú* et *rotéú*. Ce dernier est très commun au sens de « chemin de campagne » ; il dérive de *roter* (marcher) et a pour forme variée *roti*.

17. **Sommière** : « lat. *summaria* [*villa*], habitation au sommet ». — Explication justifiée par w. *sōmēr*. En revanche **Sovet** (1351 *Sovei*) : w. *sōvē*, ne peut venir de *Salviacus*.

18. **Valansart** (1124 *Walansart*) : w. *wālāsá*.

19. **Verleumont** (Lierneux) = w. *è vēryāēmō*, ce qui paraît appuyer la conjecture **vernieux mont* « mont aux aunes ». Pour se prononcer, on devrait étudier les formes d'archives.

20. **Vezen**. Le w. à *b'jĕ*, ou *b'jĕ* confirme l'étym. **vicinium*. — Il faudrait ajouter *Vehin* (Esneux), w. *f'hé, fyé* (cf. BSW 61, 159).

(1) Ces deux citations sont défigurées dans C., p. 483.

B. — 21. **Berneau** (1359 *Bernaaw*). L'auteur hésite entre *Berwin-ouw* « pré de la Berwinne » et *bervinavus* [*mansus*] « habitation sur la B. » — Le w. *byĕrnāw* appuie la première conjecture ; l'autre aboutirait à **byĕrnæ*. Il est vrai que **Yernawe** (817 *Ernau*) a, dit-on, aussi le suff. *-avus* ; mais j'en doute fort, comp. *Lierneux* et ci-dessus *Baileux*. La finale *-awe* doit, semble-t-il, s'expliquer par *-ouw*.

22. **Dave** (1067 *Daveles*). Le w. *dōf* plaide pour le type *Dabila*, *Davila* (comp. nam. *fōf*, *stōf*, *tōf* fable, étable, table).

23. **Emeville** (Flostoy) : « XIV^e s. [lire 1319] *Emeville* PONC. Peut-être villa d'*Amo* (?). » — On prononce à *ēmĕvēy*, ce qui écarte la conjecture *emmi-la-ville*, donnée dans les DBR, t. III, 135. Comme le pense notre auteur, le premier composant doit être un nom de personne, mais *Amo* ne me paraît pas suffire. — P. S. Je constate que VINCENT, p. 99, cite deux textes de 1154 et 1182 portant *Esmeirvile*, *Esmervile*, où il voit le n. d'h. *Aymar*. On se demande pourquoi C. néglige ces mentions primitives. En tout cas, elles concordent singulièrement avec la forme wallonne.

24. **Ensival** (1323 *Nusival*). Il faudrait citer plutôt : 1317 *Nesieval* PONC. Cette forme répond au w. (*à* ou *è*) *nzĭvō*, qui s'explique mieux par le n. d'h. *Anshari* que par *Nozo*, *Nizo*.

25. **Gozée** (868 *Gozeis*, 1158 *Golzies*). Le w. *gōzéye* plaide pour *Gold-so* plutôt que pour *God-so* (+ *-iacas*).

26. **Lanaye** : « 1155 *Lenaye* ». — Écarter décidément la suggestion de MANSION, pour qui Lanaye serait « l'au-naie » (*alneta*). La forme orale *al nōy* ne permet aucune comparaison ou assimilation avec *tchĕ(y)nĕy* (Chênée), *frōnĕy* (Fagnée).

27. **Nalines** (868 *Naslinas*). Le w. *nālĕn*, *nōlĕn* prouve que *s* n'est pas purement graphique et qu'il s'agit prob^t d'un dérivé de *Nasila*.

28. **Oizy** (1130 et 1335 *Oiseis*, 1287 *Auci*), à cause du w. *wāĵi*, vient de *Auci(us)* + *-acum*, non de *Ossiacum*.

29. **Olloy** (1258 *Auloys*) : w. à *ōlwĕ* ; de **Auligi*us, plutôt que de *Olloudios* (?).

30. **Rhisnes**. Le w. *rĕn'*, *rĭn'* appuie les formes suspectées 1211 *Raines*, 1234 *Reines*, et confirme l'étymon *Ragino*, au détriment de m. nl. *rinne* « cours d'eau ».

31. **Rosée** (XI^e s. *Roseis*). Le radical, se demande C., est-il roses ou roseaux ou Rosius? Le w. *rōzĕy* ne peut s'expliquer que par le germ. **rausa* (roseau).

32. **Vodelée** (1018 *Vodeleies*). Le w. *vōdlĕy* postule un dérivé de *Waldila*, non de *Wodila*.

33. **Vottem** (1186 *Voteme*, 1195 *Wotheme*). Le w. *vōtĕm* s'oppose à **wold-hem* « maison dans le bois » et plaide pour un *Wodo-hem* « maison de Wodon ».

34. **Wachiboux** (Dolembreux, etc.). Le w. *wāčĭboū* démontre qu'il s'agit du n. d'h. *Wāčĭ* (Gaucher), non du w. *wāčĭs'* « bourbier ». — Ajouter Wachirock (Amberloup), w. *wāčĭrok* ; *wāčĭmont* (Challes-Stavelot), *wāčĭ-pré* (Masta-Stavelot et Rochehaut-sur-Semois).

C. — 35. **Asse** (Julémont, etc.) : « prob^t prononciation w. de *arse* terre brûlée, défrichée ». — Impossible. On prononce *asse* ou *esse* avec tonique brève ; *arse* se dit *āsse*, *ōsse*.

36. **Borre** (Argenteau) est expliqué par nl. *born*, *bron*, source. Or on prononce è *bōr*, l.-d. qui désigne proprement la partie basse d'Argenteau, tandis que *en-ōytĕ* = la ferme du château. — *bōr* doit représenter *borg*, *burg* ; comp., non loin de là, *so li strōd' bōr*, l.-d. de Jupille (1405 *Stotborg* :

BSW 49, p. 325); *lëbôr*, verv. *lëbâr* : Limbourg. — Voy. *Oborne*.

37. **Botassart** (1330 *Bautassart*). Le w. *bōtōssō* postule *Bald-hard*, non *Balt-had* (*Bauta*), + *sart*.

38. **Bothey** : le w. *bōtĕ* condamne les multiples hypothèses *Botto*, *botte*, *bout*, etc.

39. **Branchon** : w. *brāsō*, ne peut être un collectif de *branche*, w. *brantche*.

40. **Emines**. Le w. *ēmĕn* appuie *Hesmeines* de 1209 et contredit le conjectural *Immo*.

41. **Focant** (XIV^e s. *Fourcamp*, *Fourkan*, d'après une source qui ne paraît pas des plus sûres). L'auteur y voit **four-camp* « champ écarté », comme *Forville* = « ferme écartée ». Le w. dit *fōkâ*, et l'on se demande pourquoi *k* et non *tch*. Comparer plutôt les suivants.

42. **Focroulle**, comme **Focagne** et **Foqueux**, d'après C., se rattachent au w. *fōke*, batte de jardinier servant à *fōkĭ*, lat. *fullicare*, fouler, tasser la terre. Mais le w. *fōcroûle*, *fōcagne*, *fōkĕ* écarte la dérivation proposée.

43. **Henumont** (Wanne) serait un « mont aux bûches, w. *hène* ». — Le w. *hînodmont* s'oppose à cette explication, et à la comparaison avec *Xheneumont* (p. 665), w. *hleâmô*.

44. **Herbatte** (Namur). L'hypothèse « herbette (pré) » est phonétiquement insoutenable. « HAUST, dit C., soupçonne une origine germanique ». Or HAUST est formel : « L'aspirée initiale atteste un mot germanique » (Etym. w. et fr., p. 143 ; ajouter *arbat*, dans le *Bijvoegsel* de SCHUERMANS).

45. **Libin** (893 *villa Lubin* V.). L'auteur propose « **lupinus* (*locus*) endroit du loup (?). » — Inadmissible : *lupinus* donnerait *lovin*. Or le w. dit *lĭbĕ*. Il vaut mieux y voir

un type **Liubbinus*, analogue à **Liubbanus* que l'auteur propose pour expliquer *Libois*, anc^t *Libaing*, w. *libwè*.

46. **Ligneuville** (« jadis *Lengeneville* » [lire, 1188 *Lengeneville* !]) est expliqué par « villa d'*Angilo* », avec renvoi à **BASTIN**, BTop., V 123. Or **BASTIN** propose *Agilolphu*, qui seul rend compte du w. *lègnoùvèye*. Ce dernier concorde remarquablement avec l'ancien *Lengeneville*. En effet **l'èdj'loùvèye* s'est dissimilé en **l'èdj'noùvèye*, d'où *l'ègnnoùvèye*, puis *lègnoùvèye*.

47. **Linchet**. Le w. *lèhè* et le *Linsceis* de 1130 postulent un étymon avec *-sk-* et rejettent la conjecture *Lindso-*.

48. **Micheroux** (1249 *Mecheroul*). On prononce *mitch'rou*. Le latin *maceriolus* (petit enclos), que l'auteur propose, aurait donné **mḗh'rou*.

49. **Mosbeux** (Gomzé) est comparé aux nombreux *Mosbach* d'Allemagne (« ruisseau boueux »). L'auteur néglige, non seulement le w. *mḡzbæ*, mais encore la forme ancienne *Musebuc* que donne **GRANDG.**, *Voc.*, p. 50.

50. **Oborne** (Glons) est expliqué par **op-born* « source relativement élevée ». Or le w. dit *èn-ḡbḡn* (qqf. *èl ḡbḡn*). Il faudrait tenir compte de *ó* long fermé.

51. **Palange** (« Borlon » [lire *Septon*]) : « latin *palanca* : champs aux poteaux, fûtaie (?) ». — La graphie officielle *Palenge* concorde, pour la finale, avec le w. *pālētch*. Il s'agit d'un dérivé en *-ingen*.

52. **La Reid**. Le w. *èl* [= en la] *rē* s'oppose formellement à un étymon *rayî* [lire *râyî*] « arracher ». La forme de 1323 *Reis*, qui se prononçait sans doute *rēs'*, nous oriente vers *rasa* (partie rasée), qu'on retrouve dans le l.-d. de Herstal « En Rhèes », w. *è rēs'* (cf. BTop., XIII 244). La finale s' se serait amuïe et l'on a écrit *Reid* sur le type fréquent *Heid*, w. *hē*.

53. **Savy** (lez Bastogne), déjà *Savy* en 1473, serait l'ha-

bitation de *Sabius*, parce qu'il y a de nombreux *Savy* en France. Mais on prononce *sâvi*, ce qui postule un type *Salvius*.

54. **Senzeille** (1016 *Sencile*, 1113 *Sencelia*). Les formes anciennes et le w. *sêzèye* ne permettent pas de rétablir **salicula* « petite saulaie » ni de comparer avec *Sensenruth*, w. *sāsāru*.

55. **Xhawirs** (Xhendelesse). La glose « *scavaria* [!] balayure [!] » n'est pas sérieuse. Le w. dit *ôz-âwîr* (aux Awires). La graphie traditionnelle avec *xh-* est une absurdité.

* * *

Passons aux articles où intervient la langue populaire, laquelle fournira presque toujours une explication simple et rationnelle. Il s'agit, en général, de mots du langage courant. Dans nombre de cas, l'auteur analyse correctement la forme et le sens des termes wallons (*Borboux*, *Boverie*, *Bucq*, *Cointe*, *Goffe*, *Longdoz*, etc.). Mais il reste à redresser certaines défaillances sous ce rapport.

56. « **Agaisse** (Clermont, Angleur, etc.). Le w. *aguèce*, comme l'a. fr. *agace*, désigne la pie. » — Le contexte ferait croire qu'il s'agit de Clermont-sur-Berwinne ou de Clermont-lez-Nandrin, tous deux dans l'est-wallon. Or il s'agit de Clermont-lez-Walcourt, et ceci change toute l'affaire. Le l.-d. d'Angleur *lès aguèces* signifie bien « les pies » (dans ce sens on dit *agace* à l'ouest-wallon comme en namurois). Mais dans *l'agaisse* de Clermont-lez-Walcourt, il s'agit de l'a. fr. *agaise*, qui désigne une terre schisteuse, de mauvaise qualité. On prononce *agēs'* à Rance, *agēs'* à Trazegnies, *agēch'* à Jumet, Landelies, Chimay, etc. — En namurois, le l.-d. à *l'agauche* a la même valeur, par ex. à Bioul, où GUYOT, 7^e éd., le travestit en *La Gauche* (!).

57. **Ainsegotte** (Filot, etc.) est expliqué sommairement

par *ès gottes* « dans les fossés ». De même, **Aisemont** (arr. Namur), par la contraction de *en les* qui « prend facilement en Wallonie la forme *ins* ». De même, **Insebois** (dép. Biesme), par « latin **in illos boscos*, dans les bois ». — L'analyse est incomplète. Le DL, 343, dit clairement que *inzè-* dans les noms de lieu est composé du latin *intus*, a. fr. *ens* (dedans) et de *in-illos*, a. fr. *es* (dans les). De plus, *gote* (goutte) ne signifie pas « fossé », mais, dans les n. de l., « eau qui sourd goutte à goutte et forme une mare » (DL, 293). — La locution *inzè-* a pour variantes locales *èzè-*, *ozè-* et, par analogie, *azè-*. Voici quelques exemples, empruntés la plupart au cadastre. *Inzèfach* (Tohogne), *èzès faches* (Cherain) : *fache* = a. fr. *faisse* bande de terre (cf. DL *fahé*). — *Inzèhé*, *Inzèfond*, *Inzèforire*, *Inzèvé* (tous de Tohogne). — *Insevau*, *Insepré* (Malonne). — *Inzefy* (Crupet), w. *èzèfy* « dans les fiefs ». — *Inzeri* (Rendeux), w. *èzèri* « dans les ruisseaux ». — *Inzèmont* (Hastière-Lavaux). — *Inchebroux* (Dion-le-Mont, etc.), « dans les marais ». — *Esefat* (Lorcé), w. *èzèfa* « dans les fagnes » ; etc. — Ne comprenant pas l'expression, le cadastre présente des coupes saugrenues, propres à dérouter l'étranger : *Aux effys* (Vielsalm) = *øzèfi* « dans les fiefs ». — *Est Zefi* (Lorcé) = *èzèfi*, même sens. — *Zebois*, *Azebois* (Thiméon), w. *azèbo* ; [il est d']*zèbo*. — *Zaigelies* (Jumet), *Zaizelies* (Roux-lez-Charleroi) : w. *øz-èj'li*, c.-à-d. « aux argilières » ; comp. *èzèz-az'lîres*, l.-d. de La Gleize ; cf. BTop., IX 87. — *Aux Zazefagnes* (Carte Militaire) = w. *az-azè-fagnes* (Arbrefontaine), *az-èzè-fagnes* (Grand-Halleux), litt^t « aux arses (= brûlées) fagnes ». — *Zèmont* (Lonzée). — Les renseignements nous manquent pour expliquer *Zairy* (Corroy-le-Château), *Zebier* (Gouy-le-Piéton), *Zolo* (Fosse-lez-Namur). Ce n'est pas toujours *inzè-* qui est en cause ; par exemple, *Ziettes* (Wibrin), w. *ol'ziyètes* [pour *o-lès-iyètes*] « dans les petites îles » ; — *Zémé* (Limbourg) = *so*

(ou è) *l'zè mé* « sur (ou en) les *més* ; lat. *mansu* ; — *Zarbois* (Tohogne) = *so lès-ârbwè* ; — *Zaiwy* (ib.) = *so l's-éwî* ; — *Fond de Zonais* (Sensenruth) = *fond dès-ôné* ; — *sol Zoûpîre* (Comblain-au-Pont), è *Zoupîre* (Les Eneilles) ; comp. *la Zeupire* (Gozée). — Pour montrer le danger de l'étymologie « savante », qui néglige les contingences locales ou dialectales, rien ne vaut l'article *Zeroua* (Stoumont) : « Probt pour *Sarward*, nom de personne très connu (F., I, 1300). Donc : ferme de *Sarward* (?). » Or, sur place, on prononce *èzè-rwá*, locution à reporter aux articles *roua* et *rouwaux* (p. 502-3) : dérivé de *row*, *rèw* ruisseau (DL, 569).

58. *Arzis* (Liège, etc.). — Le liég. *ârzi* = argilière ; par erreur, l'auteur attribue ce sens à *ârzèye*, qui signifie « argile ».

59. *Bechuron* (Vaux-sous-Chèvremont) ne vient pas du w. *bècheûs* « couche argileuse... ». C'est le diminutif de *bêch* « bec », au sens de « pointe de terre » (DL, 77). Comp. le l.-d. de Liège è *bêch* (DL, 76) et le l.-d. de Namur *Grognon* (CARNOY, p. 228).

60. *Ben-Ahin*. L'étymologie celtique de *Ben* [w. *bē*] paraît sans fondement. Il s'agit du s. m. *bin* « bien », employé au pluriel. Ce terme est fréquent pour désigner une propriété rurale, une petite ferme. Par exemple, à Fronville, la *cinse* (cense) comporte de 80 à 100 hectares ; un *bin* est une ferme de petite dimension.

61. *Bouvy* (St-Vaast) est tiré de **boviacus* [*fundus*] « ferme aux bœufs », et *Bovy* (Flérôh), de **boviacum*, même sens. — Nous y verrons simplement le mot w. qui signifie « bouvier » et qui est devenu nom de famille et de lieu.

62. *Bouxherie* (Theux) « taillis, buissons ». — Erreur ; c'est une usine à *maka* (lourd marteau), où l'on *bouhe* (frappe).

63. **Cahottes** (Horion-Hozémont). « Prob^t équivalent de fr. *cahutte*, néerl. *kajuit* cabane ». — Impossible ; le néerl. a donné *cahûte* en liégeois. C'est le w. *cahote* « cornet (de papier), etc. » ; ici nom de fantaisie, provenant sans doute d'une enseigne.

64. **Carmes** (Ayeneux, etc.). Il s'agit bel et bien de Carmes et non de charmillles ; cf. BSW 53, p. 347 : l.-d. *às Cânes*.

65. **Coo** (Stavelot) ; 1107 *villa de Collo*. Il faut, dit l'auteur, évidemment prendre ici *collum* dans le sens de « vallée entre deux collines ». — C'est le cas, je pense, de la plupart des vallées, et cela n'explique pas l'emploi du mot, qui est ici remarquable de justesse et de pittoresque. Il s'agit d'un véritable *cou*, d'un isthme de quelques mètres (on l'a percé pour créer la cascade) ; la tête est figurée par l'immense boucle de la rivière. — Il faut, poursuit l'auteur, y comparer **Coux** (Maillen), cf. p. 132. Proposition malheureuse, dont ROLAND, p. 309, est responsable. On prononce à Maillen à *coû*, comme *coû* (cour) et non *có* (cou). Le l.-d. comprend de fait une ferme et ses dépendances ; comp. à *coûr* l.-d. de La Gleize, même sens. — On prononce de même la finale de **Chacoux** (p. 112), w. *tchâcoû* ; en 1462 *Chacourt*. Il est certain qu'il s'agit d'une ferme ; le doute porte seulement sur le premier composant, qui, d'après C., serait *Cado*. — Ajoutons **Giscou** (Beauraing), défiguré en *Giscon*, p. 213 ; *Fescou*, etc.

66. **Ecacheries** (Belœil) : « bois où l'on fabrique des échasses... ». — J'ai noté à Belœil que l'on y dit *les cach'ries*. La graphie officielle agglutine à tort l'article pluriel. Le sens est : « bois destinés à la chasse » ; cf. A. GOSSELIN et J. ROLLAND, *Stambruges* (1939), p. 42. — Je présume que, dans **Ecavrines**, il y a la même agglutination et qu'il faut y voir, ainsi que dans **Cavrines**, des excavations

et non des chèvres. Mais, pour se prononcer, il faudrait connaître et le terrain et la prononciation locale.

67. **Falget** (Noville-lez-Bastogne) : « Comme pour *Falgeotte* (Soulme, Landelies, etc.), il s'agit d'un dérivé de *flixi*, fougère. Donc : la fougeraie. » — On prononce *fal'djote*, diminutif de *falidje*, falise, falaise, carrière (cf. Top. de Landelies : BSW 59, 205). Je ne connais *Falget* que par l'ouvrage de TANDEL, mais il est certain que, là non plus, la fougère (*fêchîre* à Noville) n'est pas en cause. Quant à « falise », nombreux sont les dérivés toponymiques : la *falijsote* (Rochehaut), *fal'hote* (Nadrin, Tenneville, Lierneux, Stavelot, etc.), *fal'hoûle* (Bévercé, Soiron), *fal'hisse* (Antheit), *falihé* (Marenne), *fal'jône* (Awenne) ou *far'jône* (Masbourg), sans compter « Falisolle », w. *far'jole*.

68. **Faweux** ne vient pas de *fagêtum*, qui a donné régulièrement *fayi* ; il dérive de *faw* + *-eû* ; cf. DL *faw*.

69. **Flechère** (Gouy-lez-Piéton) « bois où l'on fait des flèches ». — Or, dans la région, c'est le nom de la fougère : *flêchêre* aux Ecaussinnes, *flèkyêre* à Braine-le-Comte, *flotchêre* à Landelies ; etc. On dit même *flutyêre* à Stambruges : n'allez pas comprendre : bois dont on fait les flûtes ! — C'est l'équivalent de **Fecher** (Soumagne), w. *fêchî* [-î pour -îre] = latin *filicaria*, non *-rius*.

70. **Follerie** (Barvaux-Condroz), p. 187, n'a rien de commun avec *Folie* ni *Folle-Pensée*. C'est une « foulerie », comme écrit GUYOT, 7^e éd.

71. **Forbos** (Grand-Rechain) : « fors le bois ». — Même l.-d. à Denée et à Custinne. C'est l'équivalent du fr. « faubourg », qui désigne ici un endroit en dehors de l'agglomération bâtie. De là, *fourboutier* (SIGART, HÉCART) « maraîcher établi dans le faubourg ».

72. **Fute-voie** (Vivegnis, etc.). L'explication par le w. *fote*, *foène* n'est pas sérieuse. A Vivegnis et à Yvoir, on

prononce *fid'vōy*. Peut-être est-ce une altération de *foû-d'-vōye* (hors des chemins); mais il vaut mieux, provisoirement, avouer son ignorance.

73. **Heure** (Romsée). On renvoie à *Heure* (affluent de l'Ourthe), où est donnée une interprétation celtique. Le l.-d. de Romsée se dit *al h̄̄re*; comprenez: « à la grange »; cf. DL *heûre* 1.

74. **Laixheau** (Herstal) est assimilé à *Lexhy* (p. 340) et à *Lixhe* (p. 348), « prob^t du germ. **liska*, jonc, laïche ». — Impossible pour *Laixheau*; cf. DL *âyehé*; Etym. w. et fr., p. 19.

75. **Malplaquet** (Fosses, Mont-St-Guibert, etc.) « mauvais champ; le w. *plaket* désigne un carré de potager, DL 485 ». — Oui, mais ce sens n'est relevé que dans certains villages de la Hesbaye liégeoise. La graphie *-et* représente -è (fr. -é) à Fosse-lez-Namur, etc. Un l.-d. de Cerfontaine [Ph 45] est *Malcampé*, w. à *malcampè*, c.-à-d. mal situé. *Malplakè* équivaldrait à « mal torché, malbâti ». Comp. è *malplakéye* (Erpent), *Mal-Plaquéé* (Fexhe-Slins).

76. **Milcamps** (Rebecq) ne signifie pas « champs de Milon », mais « emmi-le-champ ». Comparez *Michamps* (Longvilly), w. à *mî-tchā*.

77. **Pache** (Amay, Ombret, etc.). « Comme *Pachy* (dép. Clermont [lez-Walcourt !], Soignies, etc.), dérivé du lat. *pascua*, pré, réduit à **pasca* en latin vulgaire. » — C'est le type de l'étymologie « livresque »: l'auteur considère seulement les formes écrites, sans se douter des pièges qu'elles recèlent. Une note du DL, v^o *ran*, aurait pu le mettre en garde. On prononce *pâtche* (Amay, Jehay, etc.), s. f., qui répond à l'a. fr. *parge*, parc. — Ajouter les composés Roupage et Warempage (Ortho), w. à *roupâtche*, à *wârêpâtche*; *bèrôpautche* (Awenne).

78. **Pery** (Horion-Hozémont, Forêt-lez-Chaufontaine) :

« **petrarius* [*locus*], endroit aux pierres ». — La question est plus compliquée qu'il n'y paraît. Il faut voir, dans chaque cas, si l'on prononce *à pèrî* (= au poirier) ou *al pèrî* (= à la carrière). Et de fait, le l.-d. de Horion s'appelle *à rond pèrî* (« au rond poirier »); celui de Forêt : *èl pèrî* (« en la carrière »; -î pour -îre, latin *-aria*). — Voyez, sur la question, une solide étude de MAURICE PIRON (AHL, t. I, p. 249-260).

79. **Pixheux** (Chevron) : « *pasc(u)osus* [*locus*], endroit aux prairies... ». — Or on prononce *so l' pihéù*. C'est un endroit « pisseux », où abondent les *gotes*, *gotales* ou *pih'rotés* (*pissérotés).

80. **Priesville** (Sart-lez-Spa) : « Comme les divers *Priesmont*, ce mot renferme comme premier élément lat. *pratellus*. » — **Priesvoye** (Wandre) : « chemins des prés (lat. *pratelli*) ». — On regrette de lire de telles erreurs, affirmées avec assurance. Le w. *priyèsse* = prêtre. On prononce *priyèsse-véye*, *priyèsse-vôye*. Par contraction, *prêsse-codr* (Stavelot) « petit chemin qui aboutit à l'ancien presbytère »; *prēs'mõ* (Priesmont, à Vielsalm). — Comp. *al vôye dè priyèsse* (Holloigne-aux-Pierres) « sentier qui mène de l'église de Hollogne à celle de Mont »; *pont l' priyèsse* (Izier); « Prestre preit » 1279 (à Saive : BIAL, 22, 406); « priesspine » (Kemexhe : HERBILLON, p. 267); *è priyèstè* (Xhoris); *o prèyasse-tchamp* (Arville); etc.

81. **Quairelle** (Walcourt, Jumet, etc.) : « petit carré (petit champ?) ». — La forme la plus ancienne du l.-d. à Jumet est « quairière » en 1650, qui devient « quairelle » en 1700 : substitution de suffixe, favorisée par la dissimilation *r-r > r-l*. La forme normale serait **cwérère*, litt^t carrière, lieu d'où l'on extrait la pierre; cf. BTop., XIII 187.

82. **Sadoru** (Bovigny) : « ruisseau de Sandold ». — Ici,

l'erreur est imputable à FELLER (BTop., III, p. 79). On prononce *à sà do ru* = au sart du ruisseau.

83. La Tolle (Nandrin) : « néerl. *tol*, branche, ramée (RENARD, BTop., IX 189) ». — Par distraction, C. endosse à EDG. RENARD une opinion dont on chercherait vainement la trace dans l'article cité. De toute évidence, il s'agit du néerl. *tol*, péage ; d'où : bureau de douane, barrière.

84. Le Touquet (Warneton) : « le terme *touche*, *touchet* (picard *touquet*) se dit des réserves de bois. C'est donc le petit bois ». — Toponyme fréquent dans le Tournaisis. GUYOT donne *Touquet* à Warneton, Blandain, Ploegsteert ; *Tuquet* à Anserceul, Mouscron, Mont-Saint-Aubert. Il s'agit d'un nom commun, ord^t précédé de l'article. L'a. fr. *touchet*, *touquet* signifie « coin, angle, extrémité (surtout d'une rue) » ; le toponyme a ici le sens attribué ailleurs à *coron*, *culot*, *culée* ; cf. DL *totchèt* ; BRONCKART, *Etude sur J. de Hainin*, p. 183.

85. Trooz (Forêt-lez-Chaufontaine) : « latin *trabes*, poutre, poteau. Le même mot donne *Troo* dans le Maine ». — Croire que la phonétique du Maine et celle du liégeois ne font qu'une ! Il s'agit bel et bien du w. *tró* (trou), nom dépréciatif donné par les habitants des hauteurs au hameau sis au fond de la vallée, sur les bords de la Vesdre. Comp. *Le Trou* (Bioul), w. *è tró*, et le diminutif *à tróké* (Chokier, Hody, etc.).

* * *

M. CARNOY, avons-nous dit, s'appuie systématiquement sur les formes anciennes ou écrites, qu'il emprunte à divers auteurs. Mais, parfois, une documentation incomplète ou inexacte l'entraîne à des assertions aventureuses.

86. Affnay (Neufchâteau-lez-Visé) : « 1324 *Aubenai* ;

= **albinacum*, habitation près de l'*Albina* ; il s'agit d'un ancien nom de la Berwinne, qui serait également conservé dans *Aubel*. » — Il faut noter que les habitants ne disent jamais « Neufchâteau » ; ils désignent la localité par « Aubin » (w. *ōbé*), point central où se trouve l'église. L'auteur n'a pas d'article *Aubin*, sans quoi il aurait vu que *Aubenai* de 1324 représente exactement le diminutif *Albinellu*, w. *ōv'nē, ōfnē*.

87. **Agimont**. Le liégeois dit *èn-ōdjimō*. De même, à Ortho, un l.-d. *èn-ādjimō*. Et *Agimont* (arr. Philippeville), écrit en 1267 *Augimont*, se dit, en dialecte local, *n-ōdjumō*. Il s'agit donc d'*Augier*, non d'*Agier*.

88. **Amercœur** (Liège). Se fondant sur *Amencurt* de 1222, l'auteur voit dans le nom moderne « une étymologie populaire pour *Amoncourt*, ferme d'*Amon* ». Je rappelle que le DL cite une forme de 1053 *in curte Amerina* (Chronique d'Anselme, dans CHAPEVILLE, *Gesta Pontificum*, I, 232). L'adjectif paraît tiré du nom d'un possesseur local de l'époque prob^t *Amala* (= *Ameil*, *Ameyle* dans HEMRICOURT). On comparera *èn-amērmō* (Stavelot), è *l'amērfā* (Forêt-lez-Chaufontaine et Sart-lez-Spa), où *amér* provient apparemment du n. d'homme *Ameil*.

89. **Barchon**. L'auteur dit que les formes anciennes nous manquent. On connaît cependant 1247 *Barsons* (Chartes de Val-Dieu) ; 1280 *Barhun* (Pauvres en Ile, 11, 93 v.) ; 1330 et 1344 *Barscon* (PONC., p. 353 et 400) ; 1390 *Barxhon* (HEMERICOURT, I, 256 et 354). Le w. *bōr'hō* concorde avec les textes anciens. La conjecture de l'auteur est inadmissible : **bract-ionem* aurait donné **braçon* (comparer *factionem* > *façon*).

90. **Beaufraipont** (Chênée) : 1291 *Bafraipont* [lire *-froi-* !] ; est expliqué par « pont de *Beaufroid* (= *Bilifrid*) ». — En 1931 (AHL, t. I, p. 95-103), J. YERNAUX a montré

que le château de B. était une « forteresse » commandant le cours de l'Ourthe, un *beffroi* ou tour de défense, et que l'interprétation la plus rationnelle du toponyme est : pont du beffroi, pont jeté sur l'Ourthe aux abords du château-fort ; cf. BTop., VIII 442.

91. **Beaurepaire** (Horrues) est donné comme « le seul exemple belge d'un nom fréquent en France ». Rappelons que ce nom se retrouve dans le liégeois archaïque *Bér'pâ*, Beaurepart (« Beaurepaire » en 1277), ancienne abbaye de Prémontrés à Liège ; cf. DL 75.

92. **Blendef** (Louveigné) : « 882 *Blandovium*. Dérivé avec suff. bas-latin *-ovius* du latin *blandus*, joli, agréable. » — Il faudrait y joindre : 966 *Blendofia* (GRANDG., *Mémoire*, p. 26 et 60). Le w. dit *blēděf*. J'y soupçonne, pour ma part, un composé de *B(e)lin*, n. d'h., et d'un toponyme obscur *dēf* (*al dēf*, *aux dēf*), assez répandu dans certaine partie de nos Ardennes.

93. **Bressoux** (Liège). Attesté dès 1194 *brechues* (Cart. Val-Benoît, p. 12) ; puis 1200 *Brechoulz*, *Brachouz*, etc. (GOBERT, II, 260) ; 1314-1340 *Brechoul*, *-ou*, *-ous*, *-u*, *-us*, *Bracoul*, *Brachoul* (PONC.) ; etc. — L'auteur incline à voir dans ce mot un diminutif de **bracti-*, d'où est sorti *Bra*, *Bras*. Donc « petite fracture (= essart) ». — Il est plus simple, et mieux en rapport avec la topographie, d'interpréter le w. *brèssou* par le latin *brachiolum*, petit bras (de la Meuse). On en rapprochera l'ancien picard *Brachuel* (XIII^e s.), l.-d. de la région de Douai ; et aussi les toponymes de Stavelot, *o brè* (« en-le-bras »), diminutif *às brèssés*, désignant de petits bras de l'Amblève.

94. **Chaufaux** (Bévercé). Forme très suspecte, mauvaise francisation du w. *les tchâfa*. Il ne paraît pas indiqué d'y voir une « fagne dénudée, chauve », ce caractère étant commun à toutes les fagnes. En 1828, les *tchâfa* consti-

tuaient, dans la bruyère communale de Bernister, un îlot de terrains défrichés : terres et prés. Le toponyme *Champfa*, *tchâfa* est fréquent ; cf. mon étude sur *fa*, p. 142 et 151 ; L. REMACLE, *Parler de La Gleize*, p. 287.

95. **Cierfa** (Bovigny). « Probt **Sigeri fanju*, fagne de *Sighari...* » — **Cierreux** (ib.). « Probt **Sigeravus [mansus]*, maison de *Sighari...* » — Le premier élément est certainement le même des deux côtés, mais *Sig-hari* aurait donné un *-î* en wallon (BTop., III 61-63) ; or le w. dit *syèrfa*, *syèru* et cette diphtongaison indique un primitif *cer-* ou *ser-* ; comp. *Ciergnon* : 1275 [non 1351 !] *Seregnon* ; *Serpont*, dép. de Recogne : w. *o sêrpâ* (où *syêrpô*, prononciation de Libin) ; *Cerfontaine*, *Serville*, etc. — Quant à *Cierreux*, je crois qu'il faut analyser *cier* + *reux*, et voir dans *reux* (w. local *rû*) le germ. *rode* « défrichement ». Pour se prononcer, il faudrait étudier d'autres toponymes de la région ; à Bovigny : *Halconreux* à *halkôrû* ; à Mont-le-Ban : *Halonru* *halôrû* ; à Tavigny : *Cetturu*, *sêtûrû* ; etc. Dans plusieurs cas, *ru* = « ruisseau » ; p. ex. *Bonnerue* (Mabompré), w. à *bôn'rû*, le sens est assuré par : 841 *Bonot rivum*. Mais les formes *Cierreux*, *Halconreux* me paraissent indiquer une origine différente, à savoir *Reux* (Tellin) : 747 *Rudis* (cf. C., 487 ; V., p. 149).

96. **Engreux** (dép. Malempré [lire Mabompré !] : « 1242 *Engroit* » [lire *Engrouit?*], « 1330 *Engrei* » [d'après ROGER, qui ajoute 1520 *Ennegreu*]. — Pour l'auteur, c'est un collectif du germ. **angra* « prairie ». Mais le w. à *ên'grĕ*, -ĕ, infirme cette hypothèse. Je signale *Engelrode*, villa qui fut donnée en 1066 à la collégiale de Huy par Theoduin, évêque de Liège (BCRH, 4^e s., I, 91). Si l'identification était historiquement possible, ce serait parfait. — Voy. ci-après *Vellereux*, et la note après l'Index.

97. **Fourella** (dép. Louveigné, etc.) : « diminutif du

liég. *foir* [lire *fourre* !] foin ; donc : petit pré ». — Article à supprimer. Ce l.-d. n'existe pas. Il est manifeste que l'auteur a en vue *Focroulle* (p. 187), qu'il a noté ou lu de travers dans ses fiches.

98. **Fourrire** (Stavelot) : « w. *fourre* [lire *fourire* !] lisière ».

99. **Fouyir** (Jalhay) : « latin **foliaria* feuillée, bois ». — Voyez une explication plus vraisemblable, BTop., XI 172.

100. **Foy-Notre-Dame** (arr. Dinant). La mention 956 *Faid* est faite d'après DE SEYN, qui s'est trompé. Voyez Cart. Stav.-Malm., p. 150, n. 5 : « *Faid* (943) désigne *Fays* (dép. Achêne) et non *Foy-N.-D.*, village relativement récent, établi sur le bois de *Foye*. » — En tout cas, le w. *fōy* exclut *fagētum* et ne s'accommode que de *fagia* (hêtraie) ; cf. mon étude sur *fa*, p. 127, et ajouter les dérivés *fōyelète* (Bourseigne-Neuve), *fōyin* (Arville).

101. **Fragnée**. L'auteur prend texte d'une forme « 1419 *Frankengnez* (?) », qu'il interprète par « **Franconiacum*, villa de *Francon* ». Puis il ajoute : « Négligeant cette graphie, HAUST, DL 280, regarde *Fragnée* comme un dérivé du liégeois *frâgne* frêne. » — HAUST a eu raison de négliger cette graphie de 1419, qui nous tombe du ciel, car l'auteur lui-même l'accompagne d'un (?) sans dire sa source. Elle se rapporte sûrement, non à notre *Fragnée*, mais à *Franquenée* (Hanret, Tavières) ou à *Franquénies* (Céroux-Mousty, Court-St-Etienne) ; cf. VINCENT, p. 82 qui cite des formes du XIII^e siècle. — Pour le l.-d. de Liège, on ne connaît rien de ce genre. Voici les premières mentions : 1224 *Frangneis* (Cart. Val-Benoît, p. 38) ; — 1232 *Frangneis*, -eies (ib., p. 68) ; — 1236 *Franeis* (Cart. St-Lamb., I, 358) ; — 1277 *Frangneis* (GOBERT, III 84-85) ; — 1280 *Frangnees* (Pauvres en Ile, 11, 68 v) ; — 1286 *Frangneis* (GOBERT, l. c.) ; — 1294 *Frangnes* (Pauvres en Ile, 13, 244 r) ; etc. — Le mot se prononçait assurément au XIII^e s. comme

de nos jours *frânēy*, et il n'est guère possible de lui assigner une autre acception que « frênaie ». Le suffixe rappelle celui d'un autre toponyme liégeois *Chênée*. Pour ce dernier, l'auteur, p. 117, admet une confusion entre *-eie*, du latin *-êta*, et *-ée*, du latin *-âta* ; mais j'avoue que je ne saisis pas sa pensée, puisqu'en ancien liégeois *-âta* donne normalement *-eie*. Disons plutôt que *-âta* revêt parfois la fonction de *-êta*. C'est le cas de *Chênée*, de *Fragnée* et des deux suivants : anc. fr. *pomeree* « lieu planté de pommiers », attesté aussi chez nous en 1280 : « en la *pumeree* », l.-d. de Wonck (Pauvres en Ile, 11, 36 r) ; — w. *tchârnéye*, l.-d. de Dolembreux (BSW 61, 70) « lieu planté de charmes ». Ajoutons qu'un autre *Fragnees*, l.-d. près de Marneffe, est signalé en 1314 (PONC., 160).

102. **Francorchamps** : « 1025 *villa Francori* ROLAND 541 ». — Distraction fâcheuse ! ROLAND dit textuellement : « Quant à Francorchamps, M. KURTH a fait ressortir l'in vraisemblance de son interprétation par *Francorum campus*. En confirmation, nous pouvons rapprocher Francorchamps d'une *villa Francori* citée dans un acte de 1025-1030 (MÉTAIS, *Cart. de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, I, 8). » — Supprimer donc le texte de 1025 et aussi la déduction qu'il s'agit d'un *Francorius*. On admettra plutôt un **Francon-champs* [altéré par assimilation $r-n > r-r$], comme M. PIRON le suggère dans une étude qu'il prépare depuis plusieurs années sur ce toponyme.

103. **Grétry** (Bolland) : « **Garthariacum*, habitation de *Garthari* (F., I, 600.) » — Étymologie savante, mais peu sûre, vu l'absence de formes anciennes. De mon côté, en 1923 (Étym., p. 121), j'ai cité une forme de 1552 *Gretterix* et expliqué le mot par une métathèse de **Gêrt-ri*, ruisseau de *Gehrt* ou *Geert*, contraction du n. d'h. *Gerhard*. Je me fondais sur les nombreux toponymes de la région

composés de *ri* (ruisseau) et d'un nom d'homme. Ainsi *Gobri* (Beaufays : BSW 52, 206), anc^t *Gobieri* = ruisseau de Gobert. Voir aussi, sur l'intéressant *Fond des Cris* (= fond d'*Erkeriw*), la « Vie Wallonne », 1920, t. I, p. 145-151. — Ajoutons que le l.-d. se dit en w. à *grètri*.

104. **Heigne** (Jumet) : « 866 in castello *Hunia* ; XIV^e s. *Hongne*. Prob^t nom de rivière : l'eau sombre... Ce peut être aussi *Hunia* [villa], la ferme de *Huno*. » — J'ai exposé l'an dernier une opinion différente (BTop., XIII 191). Comme il s'agit d'une hauteur où s'élevait au IX^e s. un fortin, je considère *Hunia* comme le prototype du w. *hougne*. Et j'ai attribué la même origine à **Hogne** (arr. Dinant), que notre auteur tire de « *Hodonia* [villa], ferme de *Hodon* ». Il est vrai qu'à l'Errata, p. 667, il admet que *Hogne* est « peut-être ramenable à germ. **hunja* motte, d'où liég. *hougne*, tas de foin ». — Voy. *Mehogne* ci-après.

105. **Jehonville** : « 1139 *Jusonville* [lire *Jusunvile* !] ; 1214 *Gysonville*, 1350 *Gisonville* ; = *jusana villa* ferme d'en bas ». — Impossible. Le w. dit *tchöviy*. VINCENT, p. 99, a raison d'y voir le domaine rural de *Gizo* [ou mieux *Giso*]. — L'auteur paraît avoir confondu avec **Jenneville** « 1291 *Jusainville* » [lire *Jusaineville* !], qui se dit en w. *tchěnvěy*.

106. **Lamallieu** [sic], dép. de Hermalle-sous-Huy et de Saint-Georges, est donné, p. 326, comme étant le diminutif de *Lamalle* (!). — Comment l'auteur peut-il trouver ici un suffixe diminutif? Comment aussi peut-il ignorer (ou pour quelle raison écarte-t-il) la notice de GRAND-GAGNAGE (*Voc.* 152 ; *Mém.* 131) sur ce passage décisif du Cantatorium ou Chronique de Saint-Hubert : « in *Leuga* que dicitur *Mala*, inter Hoiium et Leodium » (éd. HANQUET, p. 36)? Ce toponyme, souvent mal orthographié, devrait s'écrire *La Male* [= mauvaise] *Lieue*. Le nom wallon

al mâle lève répond admirablement à cette mention : on y trouve la précieuse survivance du gaulois *leuga*, latin **legua* (lieue), pour lequel les textes d'ancien liégeois portent souvent *liwe*, *lieue* (1).

107. **Maboge** (Samrée). Sur une prétendue forme *Maberc* de 1189, l'auteur échafaude deux suppositions... en l'air, car le Cart. de St-Hubert porte, p. 172 : « allodium de *Mabere*, quod situm est in territorio de *Ortou* » ; avec cette note de l'éditeur : « *Mabere* SEMBLE devoir être identifié avec *Maboge*, dép. de Samrée, contigu à Ortho. » A mes yeux, phonétique et topographie s'opposent à cette identification. — Le w. dit *mâbÿtch*. TANDEL, IV 538, donne la forme *Mabouge*, qui est aussi nom de famille (ib., 678). Ne faudrait-il pas comparer « Maubeuge » *Melbodium*? (2)

108. **Malihoux** (Havelange). « D'après ROLAND, *Top. nam.*, 23, ce nom serait pour **Malisoux*, diminutif de *Malaise*. » — Rédaction équivoque. ROLAND dit que *Malihoux* est pour *Malisoux* ; il n'est pas responsable du rapprochement de *Malaise-Malihoux*, lequel ne va pas sans difficulté (w. *mÿlÿh'* et *mÿlihoÿ*). — Ajouter : 1067 *Malisoil* (Stav.-Malm., 237) ; 1246 *Malisuel* (St-Hub., 307) ; 1314 *Malisou*, -soul (PONC.).

109. **Mehogne** (Sinsin). On prononce à *m'hÿñ*, ce qui écarte une finale *-umnjô*, proposée par l'auteur. La seule mention ancienne est *Mehongne* XVI^e s. (R., p. 122 et 500). Comme Sinsin touche à *Hogne*, w. *hÿñ*, où je reconnais le germ. *hûnia* (BTop., XIII, 192), il faut prob^t admettre

(1) En liégeois moderne, *être* (heure) a remplacé *lève*, mais ce mot vivait encore en 1700. Voir *Aïves di Tongue*, v. 46 (éd. de 1886, BSW, 21, p. 267) : l'éditeur rejette en note la variante *leuwe* pour adopter la mauvaise leçon *rowe* (rue).

(2) On se demande pourquoi ni LONGNON ni VINCENT (*Top. de la France*) ne mentionnent *Maubeuge*.

ici un composé du même type. L'initiale *Me-* reste obscure.

110. **Melreux** : « XI^e s. [lire 1189] *Melroit* Stav.-Malm. » — C. propose **mespilaretum* bois de néfliers. Mais, dans ce cas, la forme ancienne devrait rappeler la structure du type latin ; comp. le diminutif *Mespelleroux* (1427, Nethen), *Mespilroux* (1452, Saive). — Le Cart. de St-Hubert, I 608, cite : « in *Malerode* » (XII^e s.), et p. 160-161 : « *Melleroit, Melroit* » (1189), qui est bien notre Melreux, car on lit en 1265 : « la dime de *meleroit* et de *hotom* [= Hotton], dans WILMOTTE, *Etudes de Philologie wall.*, p. 78. Il s'agit évidemment d'un *rode* « défrichement » ; comparer ci-dessus *Engreux* et ci-après *Vellereux*. — Le w. dit *mèrlø*, altéré par métathèse.

111. **Navaugle** (Buissonville) : [« XII^e s. (1) *Havalgas* Stav.-Malm. »] — Sur les graphies variées de ce toponyme, cf. Cart. de Ciney, p. LXXIX. L'étymon **Habuhaldicae* [*terrae*], terres d'*Habuhald*, ne me paraît pas expliquer la finale *-augle*, w. *nävōk*. Comp. *Herocq* (Ciergnon), w. à *ērōk*.

112. **Naveroule** (Villers-l'Evêque) [« 1265 *Naveroles* Val-Benoît »]. L'auteur y voit, avec raison sans doute, *in aquariolis*, c.-à-d. un diminutif d'*Awirs*. Toutefois, on pourrait supposer un diminutif de *navîre* « navière », champ de navets ; voyez les formes anciennes dans HERBILLON, p. 139.

113. **Naxhelet** (Wanze) : « jadis *Aschelet* R. ; = *en Axhelet*, c.-à-d. bois de *achelettes* ou *aisselettes*, petites planches ». — Il est bien plus indiqué d'y voir le diminutif de *Aische*, w. *äch'*.

114. **Ninane** (Chaufontaine). « Peut-être de **Nithonana* [*villa*], ferme de *Nitho*. » — Conjecture hardie, qui ne

(1) Plus exactement : acte de 943, copie du XIII^e s. — Dans cet article et le suivant, on corrige le texte de l'auteur qui a interverti parenthèses et crochets de *Navaugle* et de *Naveroule*.

s'appuie sur aucune forme ancienne. Or *Ninane* est une mauvaise graphie ; on devrait écrire *èn-inâne*, d'après « en Inanne » 1477 ; « fontaine d'Inayne » 1479 ; « en lieu Dynanne » 1486 (BSW, 52, p. 211). — Il y a aussi un l.-d. *Ninane* (Heyd : Ma 11), w. *èn-inâne*.

115. *Odeur* (arr. Waremme), néerl. *Elderen*. — L'auteur donne seulement « XIV^e s. *Odoir le Remans* ». Pourquoi ne pas citer *Oldour* de 1131 (Stav.-Malm., 312, 6)? Ajouter le w. *ōdār*.

116. *Offay* (= *Offaing*), signifierait « villa d'*Offo* (voy. *Offagne*) ». — D'abord, on ne peut comparer *ōfāñ* et *ōfē*, l'initiale indique une origine différente. De plus, il faut mettre en tête *Offaing*, la forme primitive et officielle. *Offay* est une graphie postérieure qui se rapproche de la prononciation actuelle. Comparer, p. 394, l'article *Molin-faing* et voir mon étude sur *fa*, p. 137. — *Offagne* vient, paraît-il, du germ. *Uffo*, *Offo*, n. d'h. Quant à *ōfē*, l'initiale pourrait représenter *Aldo*, *Audo*, comme dans *Ochamps* (*ōtchā*), *Odeigne* (*ōdēñ*). On pourrait y rattacher *Opont* (*ōpō*).

117. *Osseuse* (Straimont) est dérivé par C. du germ. *alisa* « aune ». Mais cet article doit être supprimé. Il faut lire *Hosseuse* (Grapfontaine), où l'on prononce à *hōssēs'*. Voyez *Hossia* (Beauraing), expliqué par « fondrière ou marécage où le sol est mouvant ; w. *hossē* hocher, balancer ». L'auteur ajoute : « Les *Hosseuse* de Straimont et Grapfontaine ont prob^t le même sens. » Ce qui est parfait.

118. *Petoheid* (Hodimont) : « prob^t *heid* (= lande) aux *pétons* (= génévriers) ». — Forme inexistante ! Lire *Pètahé*, avec *a* bref. De plus *heid* n'a pas le sens de « lande » ; cf. DL 315.

119. *Ponthoz* (Clavier). Le w. prononce *pōtō*. D'après C., ce serait un diminutif de *pont*, à suffixe *-ot*. — A mes

yeux, la forme *Ponton* 1316 (PONC., 173) est primitive : la finale s'est dénasalisée, comme dans *Fielon* 895 = *Filot*, w. *filō* ; — *Ozonio* 862, *Oson* XIII^e s. = *Ozo*, w. *ōzō* ; — *Bornon* 919 = *Burnot* (-ō), dép. de Profondeville et ruisseau ; — *Olnon* 1067 = *Onoz* [Na 53], w. *ōnō*.

120. **Saive** (arr. Liège) : « 1242 *Selve*, *Selvia* » ; — ainsi que *Saive*, dép. de Celles [lez Waremme] : « 1016 *Silva* ». — Notice très faible. Pour l'auteur, *silva* est une étymologie « livresque » et l'on doit rattacher ces toponymes au liég. *sēve*, canal d'assèchement. Autant nier toute la phonétique liégeoise : entre *sēf* et *sēw*, il y a un abîme. — *Saive* (*sēve*) est bien l'aboutissement normal de **selva*. J'ai traité jadis de ce point (Étym., p. 264), à propos de l'anc. w. *vaire* (a. fr. *velre*, *veaure*, latin **vellerem*). Outre les nombreux diminutifs du type *castellum* : *tchêsté*, rappelons germ. **helmu* : *healme*, *heaume*, w. *hême* (casque) ; **peltru* : *peautre*, w. *pête* (fer blanc) ; *Anselmu* : anc. w. *Anseal*, *Ansay* ; *Wilhelmu* : Guillaume, w. *wiyême* ; **cellaria* : anc. liég. *cearie* [prononcer *série*]. — Ajouter qu'à Gives (Ben-Ahin), il y a aussi un l.-d. *drî sêve* « Derrière Saive ».

121. **Sassor** (Theux) : « 915 *Salceias* », est tiré du latin *salicetum* saulaie. Mais *salicetum* a donné *sâci*, *saucy*, fréquent en ancien liégeois. Le type *sâceû* (La Gleize, etc.) est une dérivation plus récente de *salicem* (*sâs'*, *sâ*), suff. -*êtum* (comparer *faweû*). *Sassor* se prononce *sâssōr* et a donné le diminutif *Sâsserote* (l.-d. voisin de *Sâssor*). Il répond, pour la forme, au fr. *Saussure*, que l'auteur explique par **salicitura* (v^o *Carlsbourg*, p. 109) et par **salciatura* (v^o *Angleur*, p. 20), tous deux « bois de saules ». Ces constructions contradictoires sont bien fragiles. D'autre part, le toponyme français *Saussure* vient de **salsatura* « eau salée », et il n'a jamais été question, que je sache, d'eau salée à Theux. Dès lors, on se trouve à quia.

122. **Sauheid** (Embourg) : « 1348 *Sawehi* ; = bruyère aux sureaux, w. *sawou*. » — On lit déjà *Sawehiz* en 1227 GRANDG., *Voc.* 61 ; chose remarquable, la forme wallonne sonne toujours *Saw'hî*. Cet accord condamne la francisation *-heid* et l'interprétation « bruyère ». Faut-il supposer un type **sabuceriu*? J'admettrais plutôt l'analogie de *cêlîhî*, *al'hî*, *neûhî*, etc. (cerisier, alisier, noisetier).

123. **Septon** (ard. Marche) : « XVI^e s. *Stetten* GROB ». L'auteur bâtit une étymologie compliquée sur une forme suspecte. *Stetten*, dit-il, « doit évidemment [?] se lire *Stepton*. La prononciation actuelle a donc [?] subi une dissimilation et a perdu un *t*. *Stepton* est un dérivé (prob^t un collectif) de *Steppe*, *Stippe* qui signifie étai, poteau. Donc : le lieu aux poteaux. On trouve *Steppes* dans plusieurs communes ». — L'auteur néglige de dire que GROB et VANNÉRUS, après avoir noté p. 478 la forme *Stetten* de 1537, ont pris soin de la condamner p. 761, en ajoutant : « Sic, pour *Setten* ». Pour moi aussi, *Stetten* est un lapsus du copiste. D'ailleurs, on prononce *sêtô*. La graphie *Septon* a subi l'influence absurde du fr. *sept*, et l'étymologie reste à trouver. — Comparer *Septroux* (Aywaille), w. à *sètrou*.

123bis. **Stambruges**. Article mal documenté : il ne peut être question, surtout dans le passé, d'un « pont de pierre (nl. *steenbrug*) ». L'auteur suspecte à tort la forme latinisée *Stambrusia*, attestée quatre fois de 1138 à 1191 (= *Stambruisen* en 1262, etc.) et confirmée par le dialecte *Tambruisse* (*-buisse*, *-brise*), qui postule *û* long. On peut admettre un type **stagni-brúcia* « la bruyère de l'étang » : la *mer* de Stambruges était jadis un étang de 40 hectares, au centre d'une vaste bruyère. ANT. THOMAS, *Essais*, p. 81-84, a montré que le suff. *-ia* s'ajoute à un nom de végétal avec la valeur de *-étum*, notamment dans des noms que la toponymie seule a conservés (*buxia*, *fagia*, *tremulia*, etc.) ; cf. aussi FEW, *brácus*. Pour la finale,

comp. le montois *cameidueise* (chênevis), *linuise* (graine de lin), et le picard *buisse* (tuyau). Dans *Bruges* même, qui est d'origine incertaine, MANSION soupçonne, non sans raison semble-t-il, le gallo-latin *brúco-* (bruyère). — Voir au surplus A. GOSSELIN et J. ROLLAND, *Stambruges* (1939), p. 10-12 ; et ci-après p. 370.

124. *Ster* (p. 90, v^o *Bovenistier*). — Longue note où C. se prononce pour **stirpus*, issu de *extirpare* et signifiant « sart ». — Pour moi, j'avoue n'avoir pas tous mes apaisements. Je considère que, malgré les efforts de KURTH, FELLER, ROGER et autres, on ne possède pas tous les éléments du problème (1). Ainsi, pourquoi a-t-on en Hesbaye *Stier* (Donceel), w. *stî* ; *Bovenistier*, w. *bômistî*? Je trouve même une forme diphtonguée dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, où on ne l'avait pas encore signalée : à Denée, des hauteurs qui séparent ce village de la Molignée s'appellent *les styè* (*al copète des styè*, *o grand styè*, *o p'tit styè*) ; il y a aussi à Dorinne, la montagne du *styè* et le pont du *bas styè*. On a relevé à Gerpennes le *trî des 'stè*, et nous n'avons pas encore la carte complète de cet intéressant toponyme. En tout cas, les formes *stiè*, *stî* ne peuvent s'expliquer par **stirpus*. Enfin, le dernier auteur qui s'en est occupé, W. BLOCHWITZ, *Die germ. Ortsnamen im Département Ardennes* (Volkstum u. Kultur der Romanen, 1939, XII, p. 38-39) signale dans ce département un l.-d. *Vualetier*, qui répond au w. *Valester* et à l'all. *Walstede* (*wal* = Sumpf) ; il cite une note de FÖRSTEMANN, II, 889 : « Das Wort *stede* in den westfälischen Mundarten heutzutage *stiär(e)*, *stiä* lautet. » Voir aussi les toponymes du N. de la France, cités par GAMILLSCHEG, GS, p. 49.

(1) Dans CARNOY, p. 90, au 2^o lire (Feller) au lieu de (Haust) ; — plus bas, supprimer *sterpin*, *sterpine*, formes inexistantes ; on dit *stèpaines* à Dolembreux, Anthisnes. — P. 546, v^o *sterpine*, la note d'Edg. Renard est défigurée.

125. **thier**. L'auteur tient à son étymon gallo-rom. **tigerno* « tête, colline », qu'il allègue, sans réserve, aux mots *Petit-Thier* et *Thiernesse*. A l'article *Thier*, il déclare cependant « tout à fait admissible » le latin *termen* « limite ». Enfin, pour *Termes*, il admet le latin *termen*, en ajoutant : « Il y eut sans doute parfois contamination entre *terme* (lat. *termen*) et *terne*, *tiers* (gallo-rom. *tigernus*). » Pour ma part, je rattache au latin seul tous les mots de cette famille.

126. **Vellereux** (Mabompré) : « latin *villar(i)olus* petite Villers [lire : petit viller], petite ferme ». — Les formes anciennes (citées par ROGER, Ann. Inst. Arch. Lux., 1912, t. 47, p. 318), notamment 1238 *Vellerut*, contredisent cette dérivation, qui donnerait **viyerou* en w., alors que l'on dit *ver'ré*, -è. A mon avis, on a encore affaire à un *rode* « défrichement ». — D'après VINCENT, § 148, *rode*, dans la partie romane, est presque toujours isolé. Si nous rappelons *Cierreux*, *Halconreux*, *Engreux*, *Melreux*, *Vellereux* et d'autres qui n'ont pas encore été étudiés (1), l'assertion paraîtra trop absolue.

127. **Vigeai** (Anthisnes) : « 1131 *Vilengal*, 1512 *Villegeal*. » — C. y voit un diminutif de *Vien* (autre dép. d'Anthisnes). C'est phonétiquement impossible, si *Vien*, comme on le dit, vient du latin *villanus*. Le w. à *viyèdjé* pourrait être le diminutif (inconnu ailleurs) de *viyèdje*, village : un « *villageau » serait une formation analogue à l'a. fr. *villageot*, *villagette* (GOD.) « petit village ». En tout cas, *Vigeai* est une graphie défectueuse pour *Viègeai*. — La forme de 1512 *Villegeal* répond exactement au w. *viyèdjé*. Quant à celle de 1132 *Vilengal* [corriger *-geal* ou *-gai?*],

(1) Par ex., *Seureux* (l.-d. de Laroche), w. *sēŕčĕ*, -ĕ, dont j'ignore l'origine ; cf. BTop., XIII 148.

si elle représentait une prononciation **vijédjé*, tout serait remis en question.

128. **Warichet**, l.-d. très fréquent. L'auteur reproduit l'explication traditionnelle : anc. néerl. *waterschap* « terre marécageuse ». Il ne mentionne même pas celle de GAMILLSCHEG (EW, v^o *guéret*), qui identifie le francique **wariskapi* avec le m. néerl. *waerschap*, m. h. all. *waerschaft* « possession garantie par le droit public ». Pour ma part, à l'exemple de MEYER-LÜBKE (REW, 9502 a), je me rallie à cette excellente interprétation (cf. BTop., VII 207, et corriger dans ce sens DL, 706).

129. **Wedechinne** (Merlemont) : « transformation de *Weddingen*, n. de l. répandu en Allemagne... provenant de *Wado*, n. de personne ». — Pure fantaisie. GUYOT écrit *Wez-de-Chine*, comme d'ailleurs tout le monde dans la région. La *Chine*, auj. la *Chinelle*, est un affluent de l'Hermeton. ROLAND, p. 124-5, a écrit là-dessus une notice solide, dont les conclusions sont reprises par VINCENT, p. 10.

130. **Wehouille** (Battice). « Il y a à Battice un hameau de *Wez* (gué) dont *Wehouille* est visiblement le diminutif. » — C'est court et net, mais un diminutif de ce genre est impossible. D'ailleurs, où l'auteur prend-il *Wehouille*? A. DE RYCKEL écrit *Weheouille* et GUYOT *Wayaihouille*, dép. de Thimister. Le w. dit à ou *al wêhëyoûle*, où l'on peut distinguer un premier élément *wè-*, d'origine obscure (sans rapport avec *wē*, gué), et *hëyoûle*, diminutif connu de haie, w. *hōye*. Pour décider, il faudrait avoir le dépouillement des archives. [Voir ci-après, p. 318.]

131. **Xaimont** (Léglise). « Prob^t le même mot (par méatèse) que *Scailmont* (Seneffe), c.-à-d. mont aux bardeaux, aux ardoises. » — Explication sans valeur, comme toutes celles qui se fondent uniquement sur la graphie. On pro-

nonce *gzēmō*. Le groupe initial *gz-* résulte d'une syncope bien connue en wallon ; comparer *w. à k'pogne* = à Com-pogne ; — à *gbōmont* (La Gleize), où *gbō-* est réduit de Gombold ; — à *gdoūmont* (Malmedy) = « Gudumont » (Stav.-Malm., p. 598), mont de Gundulf ; — à *k'māri* (Noiseux), ruisseau de Gumard ; — Xhaster (l.-d. de Bévercé), Ghanster (ruisseau *ibid.*), *w. à k'hāstèr*, = *stèr* de Jehan (BTop., III 23) ; etc. — Ici, on peut supposer *Gundso* (*Gundo* + *so*) + *iacu* = **Gonzé*, d'où à *g'zémont* ; ou même **Gummundiacu* < *Gom'zé*, devenu *Gonzé* dans le composé. — A ce propos, je rappelle un l.-d. d'Ayeneux : *wède d'ègzōne, vōye d'ègzōne*, en 1626 « alle voye d'exonne » (BSW, 53, p. 378 et 384). Il me paraît évident que l'origine doit être cherchée dans ce texte de 1417 : « terre qu'on dist en *gomosoine* » (*ib.*, p. 361) ; *ègzōne* = à *g(om')zōne*, à *g(on)zōne*, composé de *Gummunds* + *aunes* (1).

* * *

Voici enfin quelques remarques sur des ... distractions.

En toponymie, il faut se garder de prendre pour un ancien nom de lieu une désignation moderne, notamment un nom de personne (seigneur, propriétaire, habitant), d'abord mis en apposition (p. ex. *Cortil Dolhain*, à Ayeneux), puis employé seul pour désigner l'endroit (cf. BTop., XII, 405-6).

132. L'auteur n'évite pas toujours cet écueil. Ainsi *Méan* (Mons-lez-Liège) n'a que faire d'une dérivation de **madanus*, du germ. *māde*, prairie. — « en Méan » 1635, *w. à mèyā*, désigne des terres qui appartenaient jadis aux

(1) *ōne* (a l n u s) a disparu du vocabulaire moderne devant le diminutif *ōné*, mais il survit dans des toponymes : *Olne*, *w. ône* (arr. Verviers : 1095 *Alho*) ; — *elsones* 1744 à La Gleize (L. REMACLE, p. 335) = à *lès-ōnes* ; ne comprenant plus l'expression, on l'écrit aujourd'hui *èl zōne*.

comtes de Méan (cf. L. JEUNEHOMME, *Hollogne-aux-Pierres*, p. 247).

133. Parmi les dépendances d'Ensival, A. DE RYCKEL, p. 173, cite la *Cense Biolley*, ferme appartenant à la famille de Biolley, dont le chef, au début du XVIII^e s., est venu de la Savoie à Verviers. Notre auteur, à propos de *Béole* (départ. Chaudfontaine), nom w. du bouleau, ajoute : « On a de même *Biolley* à Ensival. » Supprimer cette remarque et renvoyer aux articles *Bioleux*, *Boulière*.

134. *Colinet* (Maransart et Couture-St-Germain) est glosé par « petite colline » ; *Goffinet* (Forêt-lez-Chaudf.) et *Goffin* (Awans), par « petit gouffre ». Or il s'agit sûrement de noms de propriétaires. Et je présume une origine analogue pour *Rome* (Grand-Han, etc.), qui est un nom d'homme, ou un nom de fantaisie comme *Tivoli*, *Frascati*, *Sébastopol*, *les Dardanelles* (1), etc., et comme l'inexplicable *Rognac* (p. 494), qui a bien l'air d'un intrus dans la toponymie wallonne.

Une des singularités du *Dictionnaire étymologique*, c'est de présenter deux (quelquefois trois) articles, alors qu'un seul devait suffire. Procédé peu recommandable, qui témoigne d'une rédaction précipitée, faite d'après des fiches que l'auteur a négligé de fusionner, ce qui l'expose à des répétitions ou même à des contradictions.

135. *Blegnez* et *Blegny*. Il s'agit du même village : *Blègné* est la forme wallonne ; *Blegny* la forme officielle.

136. *Forseille*, double article avec deux étymologies différentes, alors qu'il s'agit du même hameau de Héron.

137. *Gerbois* (p. 208 et 209), deux articles avec le même texte ancien : « 875 *Gorbia* ».

(1) A ce propos, se doute-t-on que *la Révolution* est en permanence aux portes de la Belgique ? C'est, d'après GUYOT, le nom d'une dépendance de Moulant !

138. **Goirhez** (p. 218), **Gorhez** et **Gork** (p. 219), trois articles pour le même l.-d. d'Aubel ; trois explications différentes. — Noter que le w. local dit à *Gwèr'hé* : ce *Gwèr* me paraît être une forme variée de *Djwèr* (Georges) ; cf. BSW, 7, II, 5, notes sur Aubel où il n'est pas question de *Gork*, mais seulement de *Goirhem*, devenu *Gorhez* ou mieux *Gorhé*, dénasalisation hervienne de *-hin* (*-hem*).

139. **Gontroux** (p. 219), **Goutroux** (p. 221), deux explications différentes pour le même hameau de Landelies, qui, depuis 1896, forme une commune distincte. *Gontroux* n'existe pas ; cf. BSW, 59, 206.

140. **Hack** (p. 234), dép. de Herve, est expliqué par « haie épineuse » ; la variante **Acq** (p. 11), par le néerl. *hak* « hache, pioche ». — Ajoutons que *lu Hak* est le nom d'un ruisseau, à Herve ; d'où prob^t le nom du hameau.

141. **Havegnée** (p. 247), **Xhavegnée** (p. 646) ; deux conjectures différentes.

142. **Hembe** (p. 252), **Himpe** (p. 267). Même l.-d. d'Ouffet, w. *hêp*. Deux étymologies différentes. La seconde est préférable.

143. **Hesselle** (Soiron, Charneux, etc.), p. 263, est expliqué par « liég. *hèsse*, terrasse dans un terrain en pente ». Mais, p. 647, **Xhessale** (Jalhay) est « dérivé de *hèsse*, hêtre, = la hêtraie ». Or un dérivé de *hèsse* « hêtre » donnerait *hèstrale* (qui existe d'ailleurs en Ardenne). La graphie *xh-* condamne aussi la dérivation par « hêtre ». Il est vrai que cette graphie vient on ne sait d'où, car FELLER, *Top. de Jalhay*, p. 71, ne donne que des exemples de *h-*. Enfin, l'auteur contredit sa thèse en rappelant *Hesselle* de Soiron, et il tombe en pleine fantaisie quand il évoque les *Kessales* de Jemeppe-lez-Liège. Il devait plutôt rappeler son article **Xhace** (Vottem, etc.) et signaler l'étude d'EDG. RENARD sur « *hasse*, *hesse* et dérivés » : BTop., X 376-381.

144. **Houilleux** (p. 277), **Xhouilleux** (p. 649). Des deux côtés, ce l.-d. de Charneux, w. *so l'houyeú*, est tiré de *houille* (charbon), ce qui paraît indubitable. Mais on doit condamner la graphie *xh-* et rectifier l'étymologie de *houille* par ce qui est dit BTop., VIII 463.

145. **Hymiée** (p. 285), **Ymiée** (p. 651). Deux explications du même hameau de Gerpinnes.

146. **Ivoy** (p. 290), **Yvoi** (p. 651). Citations différentes ; l'explication varie légèrement. — Ajouter la forme orale à *youwè*.

147. **Ivoz** (p. 290), **Yvoz** (p. 651), variantes purement graphiques de cette dép. de Ramet. L'auteur ne paraît pas s'en douter. — Le w. dit *ivǫ*.

148. **Kinkempois** (p. 308), **Quincampoix** (p. 475). Même explication détaillée.

149. **Lonneux** (p. 352) et **Oneux** (p. 432), sont correctement expliqués par *alnetum* aunaie. Ajouter la prononciation *l'ōnæ* et rapprocher la variante **Honneux** (p. 272), expliquée à tort par « terrain marécageux ». Le *h* est purement graphique, comme dans le nom de famille *Lhon(n)eux*, prononcé *l'ōnæ*.

150. **Roissart** (p. 495), **Ruchaux** (p. 504). Même hameau de Court-St-Etienne, avec deux interprétations légèrement différentes. *Ruchaux* est la forme dialectale.

151. **Roumont**. Ce hameau de Flamierge figure deux fois p. 503, avec deux étymologies différentes. Supprimer le premier article. La prononciation *roú-* appuie l'interprétation par *Hrodulf*, Rodolphe.

152. **Ruy** (p. 507) est une variante graphique de **Ry** (p. 508) « ruisseau ». Supprimer l'explication par « raie, ligne » et les formes citées *Riva*, *Ruia* qui ne se trouvent pas dans le Cart. St-Hubert.

153. **Seberchamps** (p. 523), **Siberchamps** (p. 528). Deux formes du même l.-d. de Saint-Pierre, où l'on prononce à *zbērtchā*.

154. **Skeuve** et **Skeuvre** (p. 535). Deux articles pour le même l.-d. de Natoye [*skeúf*] avec des citations différentes et la même interprétation.

155. **Wiompont** (p. 640), **Wyompont** (p. 644). Même l.-d. d'Erneuville [*wiyōpō*], avec des citations différentes et deux interprétations contradictoires.

156. On pourrait relever d'autres contradictions. Ainsi, on nous dit (p. 352) que **Longlier** contient le germ. *laar* comme *Mellier* ; mais (p. 380) **Mellier** est tiré du latin *mespilarius* ; — **Rendeux** (p. 484) serait le germ. *ramdonk* « motte aux corbeaux » ; deux pages plus haut, v^o *Redu*, on y voyait un type **rindoith* « bois aux écorces ».

Distractions aussi, les fautes d'impression qui défigurent des noms de lieu (1) ou des citations (2). — Quant aux omissions... Mais ne soyons ni trop sévères ni trop exigeants, et remercions plutôt l'auteur de ce qu'il nous a donné.

Car je serais désolé si l'on voyait, dans ces notes critiques, la moindre intention de déprécier le vaste travail de M. CARNOY. Elles tendent seulement à corriger, à compléter une infime proportion des milliers d'étymologies dont nous lui sommes redevables. Et, dans la plupart des cas, si j'ai pu proposer un amendement, c'est parce

(1) *Louzie* p. 26, pour *Lonzée* ; *Heure-le-Romain* (néerl. *Dietsche Heur*), p. 264 ; *Jupielle*, l. *Juprelle* ; *Moirey*, l. *Moiricy* ; *Rouchy* p. 497, l. *Ronchy* ; *Orban* p. 425, l. *Orbais* ; etc., etc.

(2) P. 111, v^o *Céroux* : *Rochium*... *Maistiers*... *Scezuez*, l. *Rodium*, *Moustiers*, *Scezruiez*. — P. 481, HERB., l. RENARD, et l'inverse p. 497. — On renvoie à des articles absents : *Betgné* à *Battignies* ; *Warre* à *Warrenne*. — A l'article *Piche*, on attribue à un autre mon étymologie de *pidje* (Etym. w. et fr., p. 250) ; etc.

que, grâce à des enquêtes sur nos dialectes romans, je disposais d'informations qui faisaient défaut à l'auteur.

La méthode préconisée dans les pages qui précèdent ne paraît pas contestable. Elle réclame seulement de l'expérience et du doigté.

Convaincu depuis longtemps de l'importance du dialecte dans la recherche toponymique, j'ai cru bon — puisque l'occasion s'en présentait — de défendre les droits du parler vivant contre l'exclusive superstition de la lettre. J'ai tâché de mettre en lumière, par des exemples concrets, l'insigne valeur historique du document oral, qu'il convient d'interroger chaque fois à côté du document écrit. On est souvent enclin à dédaigner la tradition millénaire que représente la langue du peuple et à croire que tous les éléments de la science historique reposent sur les rayons des archives, des musées et des bibliothèques. Il est fâcheux de voir de savants historiens ou philologues scruter laborieusement des graphies équivoques et négliger le contrôle oral (1). Pour en finir sur ce chapitre, citons un dernier trait de l'ancienne manière. GOBERT, V 452, voulant réfuter ceux qui voyaient le verbe *triboler* dans le l.-d. liégeois *Tribouillet*, allègue avec raison un texte de 1294 « le tries Bulhet ». Il ne pense même pas à invoquer la prononciation locale *trîbouyè*, qui concorde avec la graphie du XIII^e siècle. L'argument était trop simple et, disons le mot, trop « peuple ». De tels préjugés expliquent qu'on ait attendu jusqu'en 1920 pour créer à Liège un enseignement universitaire de la philologie wallonne. Ah ! si, dès 1850, on avait donné une chaire à Charles Grandgagnage !...

L'entreprise de M. CARNOY était osée, peut-être même prématurée. Elle est d'autant plus méritoire. Le *Diction-*

(1) Cf. BTop., XI 170, et l'article décisif d'E. LEGROS, *De l'enquête directe en toponymie* (Dialectes belgo-romans, II, 5-24 ; 65-78).

naire étymologique est le premier essai de ce genre en Belgique. L'auteur savait qu'il allait susciter des débats passionnés, que la critique discuterait âprement son œuvre, et qu'en définitive cette activité féconde ferait progresser la science toponymique. Souhaitons que bientôt paraisse une nouvelle édition. Dès à présent, les spécialistes sont extrêmement reconnaissants envers M. CARNOY de toutes les suggestions originales, souvent heureuses, qu'ils lui doivent sur tant de problèmes qu'on n'avait pas encore abordés.

J. H.

Liège, janvier 1940.

Supplément au n° 130. **Wehouille**. — M. Albert Baguette, qui prépare la toponymie de Charneux, son village natal, a bien voulu me communiquer la note suivante :

« Le l.-d. *al wěhěyoûle* se trouve sur une colline et désigne deux fermes ; il s'étend sur trois communes, Charneux, Thimister et Battice. Premières mentions : 1385 « desous le winhaoul » (Œuvres, ban de Herve, 1369-1422, f. 27) ; 1411 « alle wienhayoul » (ib., f. 134) ; 1561 « les biens delle winheyoule » (Œuvres de Charneux, 1560-62) ; 1627-28 « a la winheoule » (ib., f. 151 v.) ; 1614-38 « wiheoul » (Reg. pastoral, f. 16 v. et 77). — La forme « weheouille » apparaît seulement en 1683, 1770, 1784 ; « weheoul » en 1770, 1786, etc. »

Cette note confirme la présomption que *wè-* n'a aucun rapport avec *wē* (gué) ; il s'agit d'un nom de personne *Wien*, *Win* ou *Wind*. La prononciation moderne *wě* provient d'une assimilation avec la voyelle suivante. Quant au *Wayaihouille* de GUYOT, il est franchement absurde. On doit écrire *Wěhěyoûle*.

Supplément au n° 4. — Les *Chartes de Stavelot-Malmedy*, I 465, portent en 1153 *Erchenberti mansum*. Les éditeurs disent en note : « Peut-être **Logbiermé**, dépendance de Wanne ». A l'appui de leur hypothèse, ils ajoutent, p. 613 : « En supposant le nom formé de *Loge-Biermez*, la seconde partie du mot dériverait de *Erchenberti mansus* ».

On peut être excellent historien et ignorer les détours de la phonétique wallonne : *log-* (avec *g* dur) est à cent lieues de *loge*, *w. lôtche*.

FELLER (BTop., II 204) mentionne l'identification proposée ; il la rejette implicitement, car il ne la discute même pas. N'envisageant que la forme moderne, il y voit « *Logbert*, radical *laug-* *lavacrûm* ». — L'ancien nordique *laug* (bain chaud ; all. *Lauge*) sert-il réellement à former des noms de personne ? En tout cas, le *g* final devrait tomber (1). Cette conjecture paraît donc inacceptable.

Comparons plutôt le cas suivant. Un l.-d. de Chaudfontaine, cadastré « Fond des Cris », est noté dans les archives « fond *Diecry* » (1531), « fond *de Cry* » (1664). D'autres mentions « f. *Dieucry* » (1506), « f. *du Cry* » (1558) sont de fausses francisations des deux premières et montrent qu'on a prononcé jadis *fond dyècri*, puis *dècri*. Or le même l.-d. s'appelle en 1200 *Erkeriw*, en 1322 *Yerkeruwe*. C'est le *ri* (ruisseau) d'un homme qui portait le nom germ. *Erke* (*Erico*, *Ehrke*), dérivé de *Era* (*Ehre*, honneur). Normalement, *erkeri* aboutit à *yèrkeri*, *yèk'ri*, *èk'ri*. La graphie correcte serait *fond d'èk'ri* (2).

Dans *Erchenbert* (où *ch* = *k*), nous trouvons le même nom d'homme, augmenté du suffixe *-bert*. Mais de là, comment passer à *Logbier* ?

Seule, la syllabe initiale fait difficulté ; la seconde, en

(1) Comp. *Dagobert* : *Dabbert* ; *Hugubert* : *Hubert* ; etc.

(2) Pour plus de détails, cf. *Vie Wallonne*, 1920, t. I, p. 145.

effet, s'affaiblit et doit disparaître (comp. charpentier : *tchèp'ti*). On rétablira la série *yèk'bièr*, *yègbièr*, *ègbièr* ; — avec l'article (1) : *l'ègbièrmé* = le manse de... ; — enfin *logbièrmé*, par une dissimilation [è-è = o-è] dont les exemples abondent en liégeois (2). — D'où il résulte que la forme moderne, malgré les apparences, traduit fidèlement le texte de 1153.

Ajoutons que CARNOY, v^o *Logbièrmé*, se prononce pour « maison (3) d'*Ercanberht* (FÖRST., I 459) ». Mais, à y regarder de près, ce qu'il explique ainsi sommairement, c'est — suivant sa méthode — la forme *ancienne*, laquelle ne prête guère à discussion. Il considère trop vite comme résolu le petit problème historique soulevé par les éditeurs des *Chartes* : « le *Logbièrmé* d'aujourd'hui représente-t-il l'ancien *Erchenberti mansus*? »

Seule, la phonétique dialectale permet de répondre à de telles questions. Pour le montrer, j'ai cru bon d'exposer un peu longuement cet exemple significatif.

(1) Comp. ci-dessus n^o 46 : *Lègnoùvèye*.

(2) DL *çorcé*, *Djo-wåde*, *ogné*, *oné*, *sot-dwèrmant*. De même, *sologne*, *sordjant*. — L'inverse est aussi commun : DL *èstèner*, *pèpioûle*, *pèrlôdje*, *pèturon*, *sèfoker*, *Tchèdôre* ; *corwéye* = *kèrwéye* (Esneux). — M. L. Remacle m'apprend que Hénumont (autre dép. de Wanne) prononce *lagbièrmé*. L'évolution [è = o] s'est ici poursuivie [o = a]. Sur cet « alphacisme » fréquent, cf. ci-dessus n^o 1 : *Malautchi* ; et aussi BTop., VIII, 453 ; X, 454 ; Etym. w. et fr., p. 346.

(3) Distraction ! Un *mansus* est bien plus qu'une maison.

INDEX.

Acq 140 — Affnay 86 — Agaisse 56 — Agimont 87 — Ainsegotte, Aisemont 57 — Amercœur 88 — Arzis 58 — Asse 35.

Baileux, Balen 6 — Barchon 89 — Beaufraipont 90 — Beau-repaire 91 — Bechuron 59 — Beffe 7 — Ben-Ahin 60 — Bercheux 8 — Berneau 21 — Biolley 133 — Blegny, -ez 135 — Blendef 92 — Borre 36 — Botassart 37 — Bothey 38 — Bouvy 61 — Bouxherie 62 — Bovy 61 — Branchon 39 — Bressoux 93.

Cahottes 63 — Carnies 64 — Cavrines 66 — Chacoux 65 — Chardeneux, Charneux *8bis* — Chauffaux 94 — Chênée 101 — Cierfa, Cierreux 95 — Colinet 134 — Colroy 9 — Coo 65 — Corenne, Coreux, Corroy, Correttes 9 — Courrière 9 — Coux 65 — Curfooz 12.

Dave 22.

Ecacheries, Ecavrines 66 — Emeville 23 — Emines 40 — Engreux 96 — Ensival 24 — Evrehailles 3.

Falget, Falgeotte 67 — Faweux 68 — Fecher 69 — Fisenne 10 — Flechère 69 — Floumont 11 — Focagne 42 — Focant 41 — Focroulle 42 — Follerie 70 — Foqueux 42 — Forbos 71 — Forseille 136 — † Foureulle 97 — Fourrire 98 — Fouyir 99 — Foy-Notre-Dame 100 — Fragnée 101 — Francorchamps 102 — Froidlieu 1 — Furfooz 12 — Fute-voie 72.

Gerbois 137 — Giscou 65 — Godinne 13 — Goffin, -et 134 — Goirhez, Gorhez, Gork 138 — Goutroux, † Gontrooux 139 — Gozée 25 — Gretry 103.

Hacq 140 — Havegnée 141 — Havelange 5 — Heigne 104 — Hempe 142 — Henumont 43 — Herbatte 44 — Hesselle 143 — Heure 73 — Himpe 142 — Hogne 104 — Honneux 149 — Houilleux 144 — Huissignies 14 — Hymiée 145.

-ingen 5 — Insebois 57 — *inzè-* 57 — Ivoy 146 — Ivoz 147.

Jehonville, Jenneville 105.

Kinkeminois 148.

Laixheau 74 — Lamallieu 106 — Lanaye 26 — Lasnenville 4 — Libin 45 — Ligneuville 46 — Linchet 47 — Logbiermé (p. 319) — Longlier 156 — Lonneux 149.

Maboge 107 — Malihoux 108 — Malplaquet 75 — Méan 132 — Mehogne 109 — Mellier 156 — Melreux 110 — Micheroux 48 — Milcamps 76 — Mont-Gauthier 1 — Mosbeux 49.

Nalines 27 — Naomé 2 — Navaugle 111 — Naveroule 112 — Naxhelet 113 — Ninane 114.

Oborne 50 — Ochamps 13, 116 — Odeigne 13, 116 — Odeur 13, 115 — Odrimont 13 — Offagne, Offay 116 — Oizy 28 — Olloy 29 — Oneux 149 — Opont 13, 116 — Oret 13 — † Osseuse 117.

Pache 77 — Palange 51 — Pery 78 — Petaheid 118 — Pixheux 79 — Ponthoz 119 — Priesville, Priesvoye 80.

Quairelle 81 — Quincampoix 148.

Reid (La) 52 — Remersdael 15 — Rendeux 156 — Rhisnés 30 — Roglinval 4 — Rognac 134 — Roissart 150 — Rome 134 — Rosée 31 — Rotheux 16 — Roubenne 11 — Roumont 11, 151 — Ruchaux 150 — Ruy, Ry 152.

Sadoru 82 — Saive 120 — Sassor 121 — Sauheid 122 — Savy 53 — Seberchamps 153 — Senzeille 54 — Septon 123 — Skeuv(r)e 154 — Sommière, Sovet 17 — Stambruges 123bis — Ster 124.

Thier 125 — Tolle (La) 83 — Touquet (Le) 84 — Trooz 85.

Valansart 18 — Vellereux 126 — Verleumont 19 — Vezin, Vehin 20 — Vigeai 127 — Vodecée 13 — Vodelée 32 — Vottem 33.

Wachiboux 34 — Warichet 128 — Wedechinne 129 — Wehouille 130 — Wiompont, Wyompont 155.

Yernawe 21 — Ymiée 145 — Yvoi 146 — Yvoz 147.

Xaimont 131 — Xhace 143 — Xhavegnée 141 — Xhawirs 55 — Xhessale 143 — Xhouilleux 144.

Zeroua 57.

Notes tardives.

19. **Verleumont.** M. LOUIS REMACLE a relevé *Verlumont* en 1549, *Verieumont* en 1702.

96. **Engreux**, 2^e ligne. ROGER écrit *Engroit*, mais TANDEL, IV 535, donne *Engrouit* en 1242. — Répétons, à ce propos, que l'auteur devrait vérifier ses citations : **Aische** « 1291 *Ays delais* (l. *deleis*) *Reffait* » ; **Tenneville** « 1315 *Etigneville* » (l. *Atigneville*) ; **Logbiermé** : « jadis *Erchenberts...* » (l. 1153 *Erchenberti...*) ; etc.
